

**ETUDE SUR L'EVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
QUELQUES SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE
CHIMIQUE EN BELGIQUE**

- Pharmaceutique (N.I.C.E. 313.1)
- Photographique (N.I.C.E. 313.2)
- Produits d'entretien (N.I.C.E. 313.5)

ETUDE SUR L'EVOLUTION
DE LA CONCENTRATION DANS
QUELQUES SOUS-SECTEURS DE L'INDUSTRIE
CHIMIQUE EN BELGIQUE

- Pharmaceutique (N.I.C.E. 313.1)
- Photographique (N.I.C.E. 313.2)
- Produits d'entretien (N.I.C.E. 313.5)

P R E F A C E

Le présent volume fait partie d'une série d'études sectorielles sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté européenne.

Les rapports ont été établis par les différents Instituts et experts nationaux, chargés par la Commission de réaliser le programme d'études sectorielles en question.

Compte tenu de l'intérêt spécifique et général de ces rapports et des engagements pris par la Commission à l'égard du Parlement européen, ils sont publiés intégralement dans leur version originale.

A ce sujet, la Commission s'abstient de tout commentaire, en se bornant à préciser que la responsabilité des données et des opinions figurant dans chaque rapport incombe exclusivement à l'Institut ou expert qui en est l'Auteur.

Au fur et à mesure que d'autres rapports en exécution du programme sectoriel encore en cours seront livrés à la Commission, ils seront également publiés.

La Commission publiera également une série de documents et de tableaux de synthèse, afin de donner quelques indications permettant des comparaisons internationales sur l'évolution de la concentration dans les différents pays membres de la Communauté.

STUDIA V.Z.W.D.
Atrebatenstraat, 148
1040 BRUSSEL

Réf. A 2.20.134.03
P.040/325

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS
EUROPÉENNES,
Direction Générale de la
Concurrence,
Rue de la Loi, 200
1040 BRUXELLES.

L'ÉVOLUTION DE LA CONCENTRATION
DANS LE GROUPE SECTORIEL 313.1.N.I.C.E.
FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES
EN VRAC ET CONDITIONNÉS.

Bruxelles, décembre 1972.

J. HALLET,
Economiste.

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
<u>PORTEE DE L'ETUDE</u>	1
<u>DEFINITION DES INDICES DE CONCENTRATION</u>	2
<u>DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE</u>	5
Remarques sur les estimations	7
Difficulté de documentation individuelle	8
<u>RESULTATS OBTENUS</u>	9
1. Variables analysées	9
2. Indices de concentration calculés	10
3. Définitions des ensembles et des unités retenus.	19
<u>FACTEURS DOMINANTS DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU SECTEUR CHIMIQUE DE 1962 à 1969.</u>	27
<u>GROUPE SECTORIEL 313.1. N.I.C.F. - FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES EN VRAC OU CONDITIONNES.</u>	30
<u>EVOLUTION DU SECTEUR</u>	31
<u>ANALYSE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES</u>	35
<u>Part absolue suivant les variables :</u>	36
Personnes occupées	39
Rémunérations salariales brutes	41
Chiffre d'Affaires	43
Résultats nets	46
Cash Flow	48
Capitaux Propres	50
Investissements bruts	52

Pages

<u>Part relative suivant les variables :</u>	54
Personnes occupées	55
Rémunérations salariales brutes	56
Chiffre d'affaires	57
Résultats nets	58
Cash flow	59
Capitaux propres	60
Investissements bruts	61
<u>CLASSIFICATION DES VARIABLES PAR CLASSES DE GRANDEUR DE LA VARIABLE</u>	62
Personnes occupées	63
Rémunérations salariales brutes	65
Chiffre d'affaires	67
Résultats nets	69
Cash flow	71
Capitaux propres	73
Investissements bruts	75
<u>IMPORTATIONS - EXPORTATIONS TOTALES DANS LA C.E.E. ET PAR PAYS MEMBRE DE LA C.E.E.</u>	77
<u>INDICE DE LINDA (L)</u>	81
Commentaires	82
Graphique n° 1 Effectif	83
Graphique n° 2 Chiffre d'affaires	84
Graphique n° 3 Résultats nets	85
Graphique n° 4 Investissements bruts	86
Graphique n° 5 Indice Ls	87
Graphique n° 6 Indice Ls	88

PORTEE DE L'ETUDE.

Cette étude a pour objet l'analyse quantitative de l'évolution de la concentration industrielle et de ses effets de 1962 à 1969 en Belgique dans le sous-secteur suivant du

GROUPE SECTORIEL 31 - N.I.C.E. - INDUSTRIE CHIMIQUE :

- 313.1 - Fabrication spécialisée de produits pharmaceutiques en vrac ou conditionnés.

DEFINITION DES INDICES DE CONCENTRATION

En statistique, la concentration est définie très généralement comme le processus ou le résultat d'une distribution uniforme d'une valeur de variable (par exemple : le chiffre d'affaires) entre les unités (par exemple : les entreprises) d'un ensemble (par exemple : le sous-secteur - Produits pharmaceutiques).

Le degré de concentration est en règle générale mesuré par la déviation par rapport à la distribution uniforme, bien qu'il soit évidemment possible de le mesurer à partir d'autres distributions.

L'habitude s'est introduite de parler d'indicateurs de concentration absolus et relatifs.

Les indicateurs de concentration absolus mesurent la grandeur des unités économiques par rapport à l'ensemble considéré. Par contre, les indicateurs de concentration relatifs mesurent la grandeur des unités par rapport à d'autres.

Dans le cas des indicateurs de concentration relatifs, la grandeur absolue de l'ensemble considéré n'est pas exprimée. La valeur totale de la variable et le nombre des unités sont toujours ramenés à 100. C'est pourquoi les indicateurs relatifs ne conviennent que lorsqu'il s'agit simplement d'une nouvelle distribution d'une quantité déterminée et que des changements dans le nombre des unités ne jouent économiquement aucun rôle.

Tel sera le plus souvent le cas lorsqu'on étudie la concentration des revenus : celle-ci n'étant généralement qu'une modification de la distribution des revenus. Mais, si dans des analyses de concentration, des sociétés ou des entreprises sont les unités, les indicateurs relatifs ne suffisent généralement pas puisque la "concentration économique" ne s'exprime pas seulement dans la distribution, mais aussi dans le nombre et la taille des unités de référence.

Les indicateurs relatifs ne permettent donc pas d'émettre des appréciations comparables sur la concentration des entreprises dans différents secteurs que si ces facteurs comptent à peu près le même nombre d'unités. Il en est de même en ce qui concerne l'évolution de la concentration des entreprises. Là aussi la comparaison temporelle de la concentration relative n'est significative que si la grandeur de l'ensemble considéré reste constante ou ne se modifie pas considérablement.

Les indicateurs absolus tiennent compte, selon des modalités fort différentes il est vrai, de la grandeur des ensembles examinés. A la différence des indicateurs relatifs qui, lorsque le nombre des unités dans un ensemble diminue, indiquent une déconcentration puisque l'inégalité de la distribution a de ce fait diminué, les indicateurs absolus réagissent de manière "correcte". Si le nombre des unités diminue par exemple parce qu'un certain nombre de petites entreprises ont été absorbées ou éliminées, cela se traduit dans un indicateur absolu par un accroissement de la concentration.

Il résulte de la différence de la base mathématique utilisée, d'une part dans les méthodes de calcul de la concentration absolue et d'autre part dans les méthodes de calcul de la concentration relative qu'il n'existe pas et qu'il ne peut exister d'indicateur idéal de la concentration applicable à tous les cas.

Chacun des indicateurs de concentration met en évidence certains aspects et en néglige d'autres.

On est donc amené à utiliser chaque fois plusieurs indicateurs, au risque même d'être mal compris, puisqu'il se dégage très vite une impression de contradiction, encore que la signification limitée des différentes méthodes employées soit évidente pour toute personne avertie.

Cette signification limitée découlant de la méthode de calcul est encore réduite dans le cas qui nous occupe par la nature des données statistiques disponibles ou plus exactement par leur absence.

DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE

Les difficultés rencontrées en cours d'étude sont de deux natures :

Difficultés de documentation sectorielle

A. Classification N.I.C.E.

La classification N.I.C.E. adoptée par la Communauté Européenne n'est appliquée dans aucune classification statistique belge ni internationale.

On réussit cependant par recoupement et regroupement des données existantes à couvrir le plus fidèlement possible les secteurs et sous-secteurs de la classification N.I.C.E., tant pour les statistiques d'emploi, de production, d'investissement que pour celles du commerce extérieur.

B. Renseignements statistiques

- les renseignements statistiques disponibles actuellement en Belgique sont nettement insuffisants au niveau du sous-secteur, de l'entreprise individuelle, et à plus forte raison au niveau de l'unité d'activité économique du sous-secteur retenu.

- Les statistiques sont beaucoup moins détaillées que celles d'autres pays de la Communauté pour des raisons budgétaires et confidentielles.

Seuls les chiffres publiés lors des recensements septennaux le dernier date de 1963 - sont plus complets.

Certains renseignements sont indisponibles eu égard au respect du secret statistique.

Le petit nombre d'entreprises et leur faible répartition par classes d'importance font apparaître aisément une "personnalisation" des chiffres publiés. C'est pourquoi les données économiques sont globalisées.

- Les sources de renseignements complémentaires officielles ou non - groupements professionnels, études bancaires, instituts de recherche - sont rares car la forme juridique de la majorité des entreprises n'impose pas de publication légale et les moyens financiers manquent pour entreprendre de telles études.

Dans ces conditions, nous disposons d'informations fragmentaires, contradictoires, souvent incomplètes sur base de statistiques :

- inexistantes : Les variables du sous-secteur ne font l'objet d'aucun recensement particulier en Belgique.
- en cours d'élaboration : certains chiffres de 1969 ne sont pas encore communiqués.
- globales : sous certains aspects (produits pharmaceutiques)
- incomparables en fonction de leur évolution : questionnaires, regroupements, bases de calculs modifiés;
- incomplètes car elles ne tiennent compte que des entreprises ayant une dimension minimale (+ 5 ouvriers - I.N.S. - Institut National de Statistiques)
- sujettes à caution
Les entreprises dépendent parfois d'un autre sous-secteur au point de vue statistique.

C. Données économiques et financières

Certaines données sont fournies globalement par sous-secteur :
Citons :

- l'effectif,
- les dépenses du personnel,
- la valeur de production nette,
- le montant des investissements bruts
- le montant des stocks

D'autres données par secteur n'existent que pour les Sociétés Anonymes.

Elles ont pour objet :

- le capital social libéré,
- les réserves constituées,
- les emprunts obligatoires contractés,
- les bénéfices nets déclarés,
- les dividendes payés.

Remarques sur les estimations

Les difficultés rencontrées pour recueillir les données ont nécessité des estimations.

1. Données sectorielles

Pour certaines activités, les données de 1969 n'étaient pas encore accessibles au moment de cette étude. Les estimations ont donc été réalisées sur base de la tendance de la période considérée.

En ce qui concerne les variables qui ne font l'objet d'aucun recensement au niveau du sous-secteur, tels que le cash-flow, le résultat net, les capitaux propres, leur estimation sur la base des informations disponibles est justifiée dans chaque cas.

2. Données individuelles

Les données individuelles ont rarement fait l'objet d'une estimation car nous avons pu disposer d'un assez grand nombre de chiffres individuels réels.

Difficultés de documentation individuelle

- A. Des informations ayant pour objet de rechercher la part des premières entreprises sur le marché sont disponibles, mais ce n'est pas le cas pour les "MULTI PRODUCTS FIRMS".
- B. Le nombre d'entreprises est également restreint.
- C. L'activité économique de ces entreprises est le plus souvent complexe, c'est-à-dire qu'elle couvre plusieurs sous-secteurs en fonction des circonstances économiques (conjoncture, marché) ou de l'opportunité.
- D. Les informations à recueillir ont un caractère confidentiel pour les entreprises qui craignent tout normalement que les renseignements soient utilisés à mauvais escient.

Dans ces conditions, l'étude de la concentration dans le secteur 313.1. FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ne peut se faire en ayant à l'esprit les résultats obtenus pour d'autres secteurs.

RESULTATS OBTENUS

1. Variabes analysées

En fonction de la dépendance des informations fragmentaires relatives au sous-secteur étudié, l'étude a été réalisée de manière pragmatique.

Les variables analysées pour les 30 premières entreprises du secteur pharmaceutique sont les suivantes :

1. personnes occupées,
2. rémunérations salariales brutes,
3. chiffre d'affaires,
4. résultats nets,
5. cash-flow,
6. capitaux propres,
7. investissements bruts,
8. importations et exportations.

2. Indices de concentration à calculer

2.1. Conditions auxquelles doivent répondre les indicateurs choisis.

Les conditions auxquelles doivent répondre les méthodes de calcul de la concentration se dégagent du but visé. Pour les études de la concentration économique effectuées dans la direction générale de la concurrence, cela signifie que les méthodes choisies doivent donner des résultats qui reflètent la concurrence dans le Marché Commun et entre les Etats membres aussi bien de façon statique que de façon comparative.

Lorsqu'on procède à des analyses globales, sectorielles ou de cas particuliers, la signification restreinte des différents indicateurs de concentration oblige à calculer chaque fois plusieurs indicateurs. Il faut donc utiliser pour suivre la terminologie usuelle, à la fois des méthodes pour mesurer la concentration absolue et des méthodes pour mesurer la concentration relative.

Enfin, étant donné le grand nombre des ensembles considérés, les méthodes choisies ne doivent pas exiger de calculs trop complexes et permettre une présentation claire des résultats.

2.2. Les indicateurs choisis

Le tableau n° 1 tente de représenter, par des formules simples, les indicateurs choisis pour les analyses de concentration dans la direction générale de la concurrence. Chacun des indicateurs sera brièvement commenté ci-après.

2.2.1. La moyenne arithmétique

La moyenne arithmétique est définie comme la valeur moyenne de la variable par unité d'un ensemble considéré. Elle n'est certainement pas un indicateur de concentration au sens strict, mais elle peut être utilisée pour une première caractérisation de la grandeur absolue des unités économiques.

Certes, elle ne permet pas encore de définir les caractères typiques des différents ensembles considérés, mais elle présente un certain intérêt en tant que valeur se substituant à la diversité des valeurs individuelles concrètes et en tant que terme de comparaison.

En tant que valeur de substitution, la moyenne arithmétique peut, dans les comparaisons temporelles, donner une première indication de l'évolution des tailles et, dans les comparaisons à un moment donné, de la différence des tailles dans plusieurs ensembles considérés. Sa signification est d'autant plus grande qu'on l'utilise, en tant que terme de comparaison, en combinaison avec un indicateur de dispersion.

Plus grande est la dispersion, plus grande est la probabilité que le cas individuel ne coïncide pas avec la moyenne. Seule l'observation simultanée de la moyenne d'un ensemble permet donc de déterminer si la moyenne permet déjà à elle seule de dire quelque chose de typique de cet ensemble.

2.2.2. Les indicateurs de concentration relatifs

Tout indicateur de dispersion véritable est également une moyenne.

Seulement, il est déterminé à partir des écarts des valeurs individuelles par rapport à la valeur moyenne.

Par conséquent, on procède de la meilleure façon en mettant la valeur moyenne utilisée en rapport avec l'indicateur de dispersion calculé à l'aide de la moyenne. C'est ainsi qu'on procède pour calculer le coefficient de variation.

2.2.2.1. Le coefficient de variation indique le rapport entre la déviation moyenne quadratique (écart type) et donc finalement les valeurs individuelles de la série d'une part et la moyenne arithmétique d'autre part.

Plus grand est le coefficient de variation, plus forte est la dispersion.

A son tour, une grande dispersion signifie un manque considérable d'homogénéité de la masse statistique et ce manque d'homogénéité est une expression de la concentration "relative".

Le coefficient de variation, indicateur presque "classique" de l'inégalité d'une distribution, est particulièrement suggestif lorsqu'on compare plusieurs ensembles.

Mais, il est totalement inutilisable pour le calcul ou la comparaison de la concentration absolue, le nombre et la grandeur absolue des unités étant considérés de manière relative.

Il rentre donc dans la famille des indicateurs de concentration relatifs.

2.2.2.2. Le coefficient Gini est lui aussi un indicateur de concentration relatif.

Toutefois, il a une base mathématique différente.

Celle-ci souvent utilisée dans l'étude empirique de la concentration relative, part des formes cumulées des courbes de distribution. Le cumul des unités de référence et des valeurs de variables correspondantes est exprimé en pourcentage et va généralement de bas en haut.

Parmi ces méthodes, les plus connues sont la courbe

de Lorenz et son pendant algébrique le coefficient Gini.

Le coefficient Gini mesure uniquement - et on l'oublie souvent - la déviation par rapport à la distribution uniforme et donc la concentration interne entre les éléments de l'ensemble. Dans cette méthode également, le nombre et la taille des unités de référence ne sont pas pris en considération.

En supposant par exemple qu'un nombre considérable d'entreprises de même taille fusionnent pour former un plus petit nombre d'entreprises plus grandes (mais toujours de même taille), le coefficient Gini n'indiquera aucun changement, bien que du point de vue économique un processus de concentration considérable soit intervenu.

Le coefficient Gini peut aussi réagir de manière totalement "fausse", notamment lorsque, dans une branche où la taille des entreprises présente une dispersion relativement grande on assiste à des fusions ou à l'élimination de petites entreprises et de ce fait à une diminution du nombre d'entreprises, alors que les tailles présentent une dispersion plus uniforme.

Dans ces cas, le coefficient Gini, malgré l'accroissement évident de la concentration économique, indique une diminution du degré de concentration.

La méthode du coefficient Gini ne peut être utilisée valablement que s'il s'agit de glissements dans la distribution d'une quantité donnée, c'est-à-dire lorsque le nombre des unités de référence reste constant ou que sa modification est économiquement sans importance.

2.2.3. Les indicateurs de concentration semi-relatifs

L'indice Linda et les relations de concentration occupent une position intermédiaire entre les indices de concentration relatifs et les indices de concentration absolus. Certes, dans ces indicateurs, le nombre absolu des unités de référence est pris en considération, bien qu'à des degrés différents, mais la valeur de la variable est envisagée de manière relative. C'est pourquoi ces deux indicateurs doivent être classés parmi les indicateurs semi-relatifs.

Les deux méthodes ont également ceci de commun que, dès le départ, seule une partie de l'ensemble total entre dans les calculs.

2.2.3.1. L'indice Linda est constitué par la moyenne arithmétique simple des $(n - 1)$ rapports (EO) entre la taille moyenne des premières entreprises et la taille moyenne des entreprises $(n - 1)$ résiduelles chaque rapport (EO) étant au préalable divisé par n .

2.2.3.2. Les ratios de concentration indiquent le pourcentage de la valeur de la variable qui revient aux plus grandes unités considérées. Contrairement à l'indice Linda, ils envisagent non pas un secteur partiel, mais uniquement un point déterminé de la courbe de concentration. Or, de nombreux déplacements de la courbe sont concevables qui ne modifient pas la valeur des ratios de concentration.

2.2.4. Les indicateurs de concentration absolus

Dans le cas de deux indicateurs semi-absolus, la distribution du reste de la série est négligée. Pour éliminer ce défaut, il faut avoir recours à des indicateurs "synthétiques" qui prennent en considération tous les points de la courbe de concentration et donc aussi bien le nombre absolu des unités de référence que l'inégalité de la distribution.

L'indice Herfindahl-Hirschman et l'indice Entropie sont des indicateurs de ce genre.

2.2.4.1. L'indice Herfindahl-Hirschman peut somme toute être considéré comme le coefficient de variation pondéré par le nombre des unités de référence.

Il tente donc de rendre absolu l'indicateur de concentration relatif. La plus haute valeur que l'indice Herfindahl-Hirschman peut atteindre est 1, la plus faible $\frac{1}{n}$. Dans le premier cas, il n'existe qu'une seule unité de référence laquelle devient la valeur totale de la variable; dans le second, toutes les unités de référence sont de même taille (distribution uniforme), la valeur de la variable tendant à 0 à mesure que s'accroît le nombre des unités de référence. En cas de distribution uniforme, l'importance de la concentration est donc uniquement déterminée par le nombre des unités de référence. Cela vaut également lorsqu'on utilise l'indice Herfindahl-Hirschman pour comparer - que ce soit dans le temps ou à un moment donné - la concentration de plusieurs ensembles présentant exactement la même inégalité de distribution.

2.2.4.2. L'indice Entropie est un indicateur de concentration absolu dont la définition, contrairement à celle des autres indicateurs brièvement esquissés ici, découle nécessairement d'une série d'axiomes.

Il est clair, que cet indice doit être préféré aux indicateurs qui sont choisis en fonction de considérations plus ou moins arbitraires et qui impliquent la détermination arbitraire de concentrations spéciales. Grâce à sa construction, il permet, à la différence également des autres indicateurs choisis, de quantifier exactement la modification de la concentration dans le temps. Dans le cas des autres indicateurs, on obtient selon la valeur de départ, une marge de croissance différente.

Ainsi, lorsque le coefficient Gini indique pour l'évolution de la concentration un taux de croissance de 20%, ce taux a une signification tout à fait différente selon qu'il a été calculé sur la base $R'_1 = 0,2$ (avec une marge de croissance de 400 %) ou sur la base $R'_1 = 0,8$ (avec une marge de croissance éventuelle de 25 %).

Remarque finale

La nécessité de calculer chaque fois plusieurs indicateurs de concentration résulte non seulement de la différence de base et donc de la signification différente des divers indicateurs. Elle découle aussi du but fixé qui dans le cas de la direction générale de la concurrence est de tirer profit non seulement des études de concentration empiriques projetées, mais aussi des études internes ou externes existantes.

Le plus souvent dans ces études, une partie seulement - chaque fois différente - des indicateurs choisis est utilisée. Il est donc clair qu'un grand nombre d'indicateurs permettra mieux qu'un choix tout à fait restreint de méthodes de calcul, d'asseoir sur une base empirique assez large les études de la concentration économique dans la direction générale de la concurrence.

°

°

°

Tableau 1

Les indicateurs de concentration choisis pour les analyses de concentration dans la direction générale de la concurrence.

Indicateur de concentration	Définition a)	Limites	
		inférieures	supérieures
Moyenne arithmétique	$\bar{x} = \frac{x}{n} \sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2$	> 0	x
Coëfficient de variation	$V = \frac{\sqrt{\frac{1}{n} \sum_{i=1}^n (x_i - \bar{x})^2}}{\bar{x}}$	0	$\sqrt{(n-1)}$
Coëfficient Gini (Gini-approximation)	$R' = \frac{1}{n \cdot x} \cdot \sum_{i=1}^n \left\{ (i-1) \cdot Fx_i - i \cdot Fx_{i-1} \right\}$	0	$\frac{n-1}{n}$
Indice Linda	$L_{\frac{x^*}{x}} \cdot 100 = \frac{1}{n^*(n^*-1)} \cdot \sum_{i=1}^{n^*-1} \left\{ \frac{n^*-i}{i} \cdot \frac{Fx_i}{x^*-Fxi} \right\}$	$\frac{1}{n^*}$	∞
Ratios de concentration	$CR_{n^*} = \frac{100}{x} \cdot \sum_{i=1}^{n^*} X_i$	> 0	100
Indice Herfindahl-Hirschman	$H = \frac{v^2+1}{n} = \frac{1}{x^2} \cdot \sum_{i=1}^n x_i^2$	$\frac{1}{n}$	1
Indice Entropie	$E = \sum_{i=1}^n \frac{x_i}{x} \log \frac{x_i}{x}$	$-\log n$	0

a) Les définitions des indicateurs sont données pour des séries statistiques simples. Il est donc supposé que la valeur de la variable soit connue pour chaque unité de l'ensemble.

n = nombre d'unité dans un ensemble,
 x = valeur totale de la variable dans un ensemble,
 i = unité i ,
 x_i = valeur de la variable pour l'unité i ,
 Fx_i = valeur cumulée de la variable jusqu'à l'unité i .

Les symboles pourvus d'un x représentent des ensembles partiels dans un ensemble général.

3. Définition des ensembles et des unités retenus.

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de rapprocher au maximum les définitions retenues de celles recommandées dans les analyses de concentration de la Direction Générale de la Concurrence de la C.E.E.

Cependant, dans un but d'homogénéité avec les définitions adoptées par les statistiques officielles belges, ainsi que pour obtenir les informations valables de la part des entreprises analysées individuellement, nous avons été obligés de modifier ou de préciser certaines définitions.

3.1. Définition des ensembles

La définition des différentes branches d'activité s'est faite d'après la classification N.I.C.E. dans laquelle le regroupement sur la base des statistiques existantes a pu se faire.

3.2. Définition des unités

3.2.1. Entreprises

Un ou plusieurs établissements dépendant d'une même personne ou d'une même raison sociale constituent une entreprise industrielle.

On considère comme établissement toute mine, minière ou carrière, toute usine, tout atelier ou autre lieu de travail ou tout ensemble composé de plusieurs de ces unités situé sur un terrain d'un seul tenant où une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une seule autorité dirigeante, d'un seul patron, d'une seule société, etc.,.. ayant une activité industrielle.

C'est l'établissement qui constitue l'unité de la statistique sectorielle en Belgique pour toutes les variables.

3.2.2. Unité d'activité économique

Elle ne tient pas compte de la définition de l'unité d'activité économique au sens de la Direction de la Concurrence.

Cependant, l'unité "Etablissement" employée dans les statistiques de l'O.N.S.S. (1) se rapprochant très

(1) "L'employeur" ou l'"établissement" correspond à l'employeur ressortissant à l'O.N.S.S. et immatriculé à ce titre, qui a occupé, au cours de la période considérée des travailleurs assujettis à la sécurité sociale en vertu ...
Ce concept implique aussi bien les personnes morales (Sociétés, etc... que les personnes physiques ayant qualité d'employeur...). L'employeur considéré comme unité de compte, est la règle générale.. Par contre, certaines grandes entreprises qui possèdent plusieurs sièges d'exploitation ou succursales renvoient, à la demande de l'O.N.S.S. des renseignements statistiques distincts pour chacun d'eux au sujet des effectifs occupés afin d'éviter les inconvénients d'une distribution des travailleurs selon le siège social des entreprises.
(Ceci vaut pour les années 1962 à 1968).

fort de la définition de l'unité d'activité économique, la structure du secteur basée sur la répartition de l'emploi pourra être considérée comme comparable avec les données des autres pays membres qui seraient basées, elles, sur des unités d'activité économique.

Notons cependant que si la base statistique est restée inchangée de 1962 à 1968, les changements introduits en 1969 rendent les résultats incomparables à ceux des années antérieures.

3.3. Définition des variables

Dans les analyses de concentration, les valeurs des variables sont les totaux des valeurs individuelles quantifiables des caractères envisagés dans les unités de référence et au moyen desquels la concentration est étudiée.

Les définitions des variables retenues sont présentées dans l'ordre du plan d'exploitation des résultats des analyses de concentration.

3.3.1. Personnes occupées (total)

Pour le sous-secteur, le nombre de personnes occupées est défini dans cette étude comme le total du personnel assujetti à la sécurité sociale pour ouvriers et employés, y compris les chefs d'établissement liés par un contrat d'emploi et les apprentis employés, excepté les ouvriers à domicile ne figurant pas sur les listes de paie de l'établissement.

3.3.2. Capitaux propres

Il n'existe pas à notre connaissance d'information sur les capitaux propres du sous-secteur analysé .

Les renseignements individuels précis que nous avons obtenus concernant le capital social de l'entreprise ainsi que les réserves de toute nature.

Les données s'écartent sensiblement de la définition arrêtée par la division de la concurrence, notamment du fait de la dimension des entreprises étudiées.

3.3.3. Salaires et traitements bruts

Comme décidé précédemment, sont incluses dans le montant des salaires et traitements bruts, les cotisations de sécurité sociale dues par l'employeur.

Cette variable contient donc les éléments suivants :

Montants non plafonnés des appointements bruts qui ont été déclarés par l'employeur à l'Office National de la Sécurité Sociale (y compris les avantages en nature déclarés à cet organisme à titre d'appointements et salaires) :

- a) appointements,
- b) salaires (non compris ceux des ouvriers à domicile),
- c) salaires des ouvriers à domicile figurant sur les listes de paie de l'établissement.

Montants des cotisations à la sécurité sociale à charge de l'employeur pour :

- a) le personnel assujetti à la sécurité sociale pour employés (y compris les apprentis-employés),
- b) le personnel assujetti à la sécurité sociale pour ouvriers (non compris les ouvriers à domicile mais y compris les apprentis-ouvriers),
- c) les ouvriers à domicile figurant sur les listes de paie de l'établissement.

Montants des autres dépenses de personnel :

- a) montant des primes d'assurance contre les accidents de travail,
- b) montant des primes d'assurance contre les maladies professionnelles,
- c) montant des autres dépenses de personnel.

3.3.4. Chiffre d'affaires

On entend par chiffre d'affaires du sous-secteur, la valeur des produits livrés y compris les emballages facturés au client et les transports effectués par l'entreprise elle-même.

En général, dans l'entreprise individuelle, la valeur des produits livrés est assimilée à celles des produits facturés. La différence entre les deux est difficile à établir.

3.3.5. Résultats nets

En fonction de la situation économique particulière du sous-secteur étudié, on entend par résultat net, le profit net ou la perte nette tels qu'ils apparaissent au bilan de l'entreprise.

3.3.6. Cash-flow

Nous avons analysé le cash flow brut.

Il se compose schématiquement des postes suivants du bilan :

résultats de l'exercice
+ amortissements
+ dotations aux réserves
+ postes extraordinaires
+ provisions sur impôts divers de l'entreprise.

3.3.7. Investissements

Il s'agit dans notre étude des investissements bruts de l'exercice, c'est-à-dire de la variation pendant cet exercice de la valeur des terrains, immobilisations, équipements, y compris la variation des stocks de matières premières et produits 1/2 finis.

3.3.8. Importations - Exportations

Celles-ci sont données en valeur sur la base des statistiques de l'U.E.B.L.

4. Unités d'activité économique

Les études statistiques relatives à l'évolution de la dimension des entreprises dans ce sous-secteur se heurtent à certaines difficultés.

Si l'on désire mesurer le degré de concentration sur base du personnel occupé, les chiffres disponibles sont divergents.

Ceux de l'Institut National de Statistiques (I.N.S.) se rapportent à des unités techniques; quant aux données de l'Office National de la Sécurité Sociale, elles ont pour objet les unités géographiques.

En outre, l'I.N.S. prend en considération les ouvriers et non les employés, alors que de plus en plus d'ouvriers sont classés dans les rubriques "employés".

Les renseignements obtenus sont trop divergents que pour être pris en considération d'une manière satisfaisante.

o

o

o

FACTEURS DOMINANTS DE
L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE
DU SECTEUR CHIMIQUE
DE 1962 A 1969

FACTEURS DOMINANTS DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE
DU SECTEUR CHIMIQUE DE 1962 A 1969.

L'Industrie Chimique Belge dispose d'un marché intérieur de faible dimension sur lequel la concurrence étrangère se fait fortement sentir. Il faut donc être attentif à la réduction régulière des marges bénéficiaires coincées entre les prix de revient croissants et les prix de vente qu'il est difficile d'ajuster.

Cette évolution est d'autant plus inquiétante qu'il s'agit d'un secteur aux besoins financiers énormes. Sa prospérité dépend essentiellement d'investissements considérables non seulement en équipement, mais également en recherches, alors que le coût des capitaux devient toujours plus élevé.

Tous ces éléments défavorables seraient sans doute moins néfastes pour des sociétés plus grandes que ne le sont la plupart des sociétés belges. On sait que coût d'investissement et frais de fonctionnement par unité de production sont sensiblement réduits à mesure que s'accroissent les capacités.

Pour les productions de masse, les entreprises de dimension nationale ne répondent plus aux impératifs de l'économie moderne.

L'industrie belge ressent d'autant plus les inconvénients de sa taille face à la concurrence des géants européens et américains. C'est pourquoi, la possibilité d'association est envisagée avec intérêt.

L'origine des investissements pratiqués dans la chimie en Belgique confirme la tendance à l'internationalisation.

Plus de la moitié des entreprises du secteur occupe moins de 50 personnes. On assiste à des efforts de concentration et de collaboration, mais ceux-ci demeurent limités.

L'expansion de l'industrie chimique est fonction de ses investissements.

Si nous nous référons au tableau récapitulatif des investissements dans l'industrie chimique belge de 1962 à 1969, nous remarquons l'importance de l'autofinancement. Afin de répondre aux demandes sans cesse croissantes du marché, il est nécessaire d'investir des sommes énormes que ni le marché public ni l'emprunt ne peuvent fournir.

Aussi, l'autofinancement s'impose-t-il. Il intervient à raison de 50 à 60 % dans les investissements.

I N V E S T I S S E M E N T S .

ANNÉES	INVESTISSEMENTS TOTALS	ORIENTATION			NATURE		ORIGINE DES CAPITAUX					
		NOUVEAUX	EXTENSION	REMPLACEMENT	TERRAINS IMMEUBLES	MATERIEL	AUTOFINANCEMENT	%	MARCHÉ PUBLIC	%	EMPRUNTS	%
1 9 6 2	3.604	838	1.913	853	738	2.816	2.284	63,37	106	2,94	1.214	33,39
1 9 6 3	3.885	1.335	1.633	917	953	2.902	2.592	61,72	653	17,58	610	15,70
1 9 6 4	4.531	1.990	1.841	700	346	3.385	3.626	80,03	134	3,40	751	16,57
1 9 6 5	4.684	812	2.050	1.822	980	3.704	4.001	85,42	4	0,08	679	14,50
1 9 6 6	9.551	6.060	2.484	1.007	1.511	8.040	6.357	66,66	424	4,44	2.760	28,90
1 9 6 7	12.020	6.396	2.896	728	2.684	9.336	5.741	61,76	857	7,13	5.422	45,11
1 9 6 8	12.031	7.072	3.746	1.213	3.307	6.724	6.053	60,39	642	5,34	5.326	44,27
1 9 6 9	11.312	7.928	2.543	841	2.519	5.493	6.104	63,91	913	0,09	4.293	37,95

SOURCE : FEDERATION DES INDUSTRIES CHIMIQUES.

GROUPE SECTORIEL 313.1 N.I.C.E.

FABRICATION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES

EN VRAC OU CONDITIONNES

EVOLUTION DU SECTEUR

L'industrie pharmaceutique a acquis dans l'industrie chimique une place de choix.

Répartie entre environ 300 firmes dont 60 % font plus de 80 % du chiffre d'affaires total, elle occupe environ 10.000 personnes, c'est-à-dire 13 % du total de l'industrie chimique.

4.600 spécialités sous 8.400 présentations différentes, soit en moyenne deux présentations par spécialité : de ce nombre, environ 10 % en unités et 4 % en valeur font l'objet de publicité directe auprès du public.

Le chiffre d'affaires, départ usine, est estimé à 14 milliards soit à nouveau 13 % du total de l'industrie chimique dont 5 milliards, soit 30 %, à l'exportation alors que celle-ci représente 64 % de l'activité globale de l'industrie chimique.

Les résultats

Vus globalement, les résultats de l'industrie pharmaceutique sont très modestes pour une industrie de pointe où les investissements et la recherche devraient pouvoir se financer sans complexe et être encouragés grâce à des bénéfices en rapport avec les risques encourus.

Or, le résultat net, avant taxes, plafonne depuis plusieurs années aux environs de 3,5 % du chiffre d'affaires réalisé!

A part quelques résultats particulièrement brillants, notons pour l'exercice 1969 que sur 118 firmes ayant publié un bilan et représentant plus de 85 % du marché en valeur :

20 étaient en perte,

38 réalisaient un bénéfice inférieur à un million,

43 réalisaient un bénéfice de 1 à 10 millions,

9 réalisaient un bénéfice de 10 à 20 millions.

Pour les trois derniers exercices sociaux, 1/3 des sociétés avaient été au moins une fois en perte.

Faute de garanties suffisantes pour sa rentabilité, ne pouvant que compter sur un marché réduit, synonyme de charges élevées, l'industrie des produits pharmaceutiques souffre depuis plusieurs années d'une désaffectation inquiétante de la part des grands groupes internationaux et des capitaux belges. Il faut savoir en effet que dans la consommation nationale, la part du chiffre d'affaires représentée par des produits fabriqués en Belgique est tombée de 62 % en 1958 à 45 % en 1969.

Outre les pressions qu'elle subit de l'extérieur, l'industrie du médicament en subit d'autres qui découlent des lois internes propres aux structures économiques dans lesquelles elle est intégrée.

L'évocation des conditions difficiles dans lesquelles l'industrie pharmaceutique travaille actuellement semble être en contradiction avec l'impression de prospérité qu'elle offre. En fait, sa prospérité actuelle est à la fois réelle et trompeuse car elle vit sur sa lancée grâce à l'impulsion formidable reçue pendant les années 1950-1960 : à de très rares exceptions près, et, pour la première fois depuis 20 ans, l'accroissement du volume d'affaires repose sur les produits d'avant 1960, non sur de nouveaux produits et les signes d'essoufflement se multiplient.

Si elles continuent encore à y investir des sommes de plus en plus considérables, la plupart des grandes entreprises ont commencé cependant à diversifier leur activité "pharmaceutique" en consacrant une partie de leurs moyens et de leur énergie à d'autres activités dont les besoins en compétences techniques et scientifiques et en matériel sont plus ou moins proches de ceux de l'industrie du médicament.

Il est bien évident que cette diversification n'est que la première étape d'une possible reconversion totale, possibilité qui est envisagée partout de plus en plus sérieusement.

Dans la plupart des pays industrialisés, le souci légitime d'éviter les accidents que peut entraîner l'usage des médicaments a suscité un renforcement de la législation sanitaire et la généralisation de la diffusion rapide de réactions secondaires.

Il a aussi amené la multiplication de nouvelles formalités administratives. A côté de résultats heureux, cette accumulation d'obstacles a pour conséquence un alourdissement du coût de la recherche pharmaceutique.

Par contre, l'intervention accrue des organismes d'assurance sociale dans le remboursement des médicaments favorise leur consommation. Elle tend inévitablement à provoquer une pression artificielle sur les prix pour des motifs d'ordre financier, pression qui parfois tient peu compte des responsabilités du producteur et des faits qu'il est tenu d'exposer.

Dans la plupart des pays du monde, l'industrie pharmaceutique voit se multiplier les prescriptions officielles relatives aux contrôles de toute sorte qui, tout en renforçant la sécurité, ralentissent singulièrement la productivité de la recherche et la promotion des médicaments nouveaux.

Sur le plan de l'intégration des législations européennes, peu de progrès ont été faits; on a même vu prendre, çà et là, des mesures à caractère étroitement nationaliste en net recul sur les situations existantes.

La suppression progressive des barrières douanières à l'intérieur de la Communauté Economique Européenne s'est accompagnée en Belgique d'une pression accrue des autorités sur le prix des spécialités pharmaceutiques.

Cette pression, qui ne tient guère compte des coûts croissants de la recherche et de la production des médicaments se fait d'ailleurs sentir dans tous les pays de la Communauté! Elle n'est sans doute pas étrangère au vaste mouvement de concentration qui se manifeste en Europe et qui fait notamment qu'une grande partie de l'industrie belge du médicament est passée sous le contrôle de firmes étrangères.

ANALYSE DES ENTREPRISES

LES PLUS IMPORTANTES

PART ABSOLUE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES

Les tableaux qui suivent ont pour objet de mettre en évidence non seulement l'évolution de la part absolue prise par les entreprises les plus importantes du sous-secteur, mais également la variation de la position individuelle de chaque entreprise par rapport aux autres.

Nous nous sommes attachés à la définition de la part des 4, 8, 10, 12, 20 et 30 premières entreprises suivant les variables :

- personnes occupées,
- rémunérations salariales brutes,
- chiffres d'affaires,
- résultats nets,
- cash flow,
- capitaux propres,
- investissements bruts.

Remarque

Nous ne disposons pas encore aujourd'hui des chiffres de plusieurs variables au niveau du secteur global. C'est pourquoi ils font l'objet d'une estimation raisonnée.

En outre, dans le sous-secteur des produits pharmaceutiques, nous rencontrons un certain nombre de firmes qui ont différents types d'activités. Il s'agit des "Multi Products Firms", qui possèdent différentes divisions de production.

Il faut donc se méfier des résultats par division, car ils pourraient donner lieu à des interprétations erronées.

C'est ainsi que généralement, les frais ne sont pas répartis par division, mais intéressent l'ensemble de la société; il en est de même de la cession des marchandises qui se fait entre divisions.

Personnes occupées et masse salariale

Les sources disponibles donnent des chiffres totaux qui varient de 8.000 à 10.000 personnes occupées actuellement. Nous nous sommes basés sur le chiffre de 10.000 personnes.

Chiffre d'affaires

En ce qui concerne le chiffre d'affaires, il semble bien que le montant par personne occupée soit une approximation réaliste. Ce montant est voisin actuellement de 1.500.000 Frs. Il se vérifie dans les chiffres disponibles.

Variables financières

Dans le cas des variables financières, nous ne disposons pas de données globales à l'échelle du secteur.

Il est donc nécessaire de les estimer. En ce qui concerne les données individuelles des "variables financières", c'est-à-dire des résultats nets, du cash flow, et des investissements bruts apparaissent des chiffres négatifs à la fin de chaque tableau.

Il s'agit dans ce cas de pertes et de désinvestissements. Ces chiffres ont bien entendu une influence négative sur la part des entreprises les plus importantes.

Enfin, les investissements ne sont pas liés à une division en proportion de ses résultats mais en fonction de la rentabilité globale de l'entreprise.

Les résultats par division ne peuvent jamais refléter qu'une tendance et dans les résultats d'ensemble, ils sont sans signification aucune.

Dans la mesure du possible, lorsque c'est le cas, nous nous sommes efforcés de dégager les informations qui se rapportent aux produits pharmaceutiques uniquement.

Importations - Exportations

Il faut rappeler ici que l'origine des chiffres du commerce extérieur est totalement différente de celle des données sectorielles.

En effet, les chiffres tiennent toujours compte de la nature du produit sans considérer la classification statistique du producteur.

En outre, ces données concernent en réalité l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Il faut enfin avoir à l'esprit que ces statistiques tiennent compte du négoce pur.

PERSONNES OCCUPEES

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	(1) 600	(5) 1510	(5) 2700	(5) 2700	(5) 2700	(5) 2700	(5) 2300	(5) 2300
2	(2) 525	(1) 600	(1) 600	(1) 600	(3) 630	(3) 670	(3) 711	(2) 680
3	(3) 480	(2) 525	(3) 570	(2) 575	(1) 600	(2) 600	(2) 650	(1) 600
4	(4) 350	(3) 525	(2) 550	(3) 570	(2) 590	(1) 600	(1) 600	(15) 600
TOTAL 1-4	1955	3160	4420	4445	4520	4570	4261	4180
5	(5) 320	(4) 350	(15) 500	(15) 500	(15) 500	(15) 500	(15) 500	(16) 600
6	(6) 300	(15) 315	(16) 500	(16) 500	(16) 500	(16) 500	(16) 500	(3) 558
7	(7) 240	(16) 315	(4) 350	(4) 350	(4) 350	(4) 350	(6) 370	(6) 490
8	(6) 210	(6) 300	(6) 310	(6) 310	(8) 350	(8) 350	(4) 350	(8) 390
TOTAL 1-8	3025	4440	6080	6105	6220	6270	5981	6318
9	(9) 200	(7) 250	(8) 210	(8) 210	(6) 300	(6) 335	(8) 350	(4) 350
10	(8) 170	(8) 210	(9) 200	(9) 200	(12) 200	(12) 200	(12) 200	(12) 200
TOTAL 1-10	3395	4900	6490	6515	6720	6805	6531	6868
11	(11) 150	(9) 200	(12) 250	(12) 250	(7) 195	(7) 195	(7) 195	(7) 195
12	(12) 150	(12) 200	(7) 195	(7) 195	(13) 165	(13) 180	(13) 180	(13) 180
TOTAL 1-12	3695	5300	6935	6960	7080	7180	6906	7143
13	(13) 150	(13) 165	(13) 165	(13) 165	(11) 140	(14) 130	(14) 130	(14) 130
14	(14) 130	(11) 150	(11) 140	(11) 140	(14) 130	(17) 130	(17) 130	(17) 130
15	(15) 130	(14) 130	(14) 130	(14) 130	(17) 130	(10) 125	(10) 125	(10) 125
16	(16) 130	(10) 125	(10) 125	(10) 125	(10) 125	(11) 115	(31) 105	(11) 105
17	(17) 100	(17) 100	(17) 100	(17) 100	(31) 105	(31) 105	(19) 100	(19) 100
18	(18) 100	(18) 100	(18) 100	(18) 100	(19) 100	(19) 100	(20) 100	(20) 100
19	(19) 100	(19) 100	(19) 100	(19) 100	(20) 100	(20) 100	(18) 100	(18) 100
20	(20) 100	(20) 100	(20) 100	(20) 100	(18) 100	(18) 100	(21) 100	(21) 100
TOTAL 1-20	4635	6270	7845	7870	8010	8085	7796	8033

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES

(millions de francs).

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 71.715	5) 190.894	5) 387.620	5) 418.284	5) 470.718	5) 515.835	5) 483.000	5) 529.000
2	2) 62.750	1) 75.852	1) 86.137	1) 92.952	3) 109.834	3) 128.003	3) 140.700	2) 156.400
3	3) 57.372	2) 66.371	3) 81.830	2) 89.079	1) 104.604	2) 114.630	2) 126.000	1) 138.000
4	4) 41.833	3) 66.371	2) 78.959	3) 88.304	2) 102.860	1) 114.630	1) 126.000	1) 138.000
Tot.1-4	233.670	399.488	634.546	688.619	788.016	873.098	875.700	961.400
5	5) 38.248	4) 44.247	1) 71.781	1) 77.460	1) 87.170	1) 95.525	1) 105.000	1) 138.000
6	6) 35.857	1) 39.822	1) 71.781	1) 77.460	1) 87.170	1) 95.525	1) 105.000	3) 128.340
7	7) 28.686	1) 39.822	4) 50.247	4) 54.222	4) 61.019	4) 66.867	6) 73.500	6) 112.700
8	8) 25.100	6) 37.926	6) 44.504	6) 48.025	8) 61.019	8) 66.867	4) 73.500	8) 89.700
Tot.1-8	361.561	561.305	872.869	945.786	1.084.394	1.197.882	1.232.700	1.430.140
9	9) 23.905	7) 31.605	8) 30.148	8) 32.533	6) 52.302	6) 64.001	8) 70.350	4) 80.500
10	10) 20.319	8) 26.548	9) 28.712	9) 30.984	12) 34.868	12) 38.210	12) 42.000	12) 46.000
Tot.1-10	405.785	619.458	931.719	1.009.903	1.171.564	1.300.093	1.345.050	1.556.640
11	11) 17.928	9) 25.284	12) 28.712	12) 30.984	7) 33.996	7) 37.254	7) 40.950	7) 44.850
12	12) 17.928	12) 25.284	7) 27.994	7) 30.209	13) 28.766	13) 34.389	13) 37.800	13) 41.400
Tot.1-12	441.641	670.026	988.425	1.070.496	1.234.326	1.371.736	1.423.800	1.642.890
13	13) 17.928	13) 20.859	13) 23.878	13) 25.561	11) 24.407	14) 24.836	14) 27.300	14) 29.900
14	14) 15.538	11) 18.963	11) 20.098	11) 21.688	14) 22.664	17) 24.836	17) 27.300	17) 29.900
15	15) 15.538	14) 16.434	14) 18.663	14) 20.139	17) 22.664	10) 23.881	10) 26.250	10) 28.750
16	16) 15.538	10) 15.802	10) 17.945	10) 19.365	10) 21.792	11) 21.970	31) 24.150	31) 28.750
17	17) 11.952	17) 12.642	17) 14.356	17) 15.492	31) 18.305	31) 20.060	19) 22.050	19) 24.150
18	18) 11.952	18) 12.642	18) 14.356	18) 15.492	19) 17.434	19) 19.105	20) 21.000	20) 23.000
19	19) 11.952	19) 12.642	19) 14.356	19) 15.492	20) 17.434	20) 19.105	18) 21.000	18) 23.000
20	20) 11.952	20) 12.642	20) 14.356	20) 15.492	18) 17.434	18) 19.105	21) 21.000	21) 23.000
Tot.1-20	553.991	792.652	1.126.433	1.219.217	1.396.460	1.544.634	1.613.850	1.823.440

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES

(millions de francs).

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	21) 11.110	21) 11.757	21) 13.351	21) 14.407	21) 16.213	21) 19.105	22) 18.900	22) 23.000
2	22) 10.757	22) 11.377	22) 12.920	22) 13.942	22) 15.690	22) 17.194	27) 18.900	27) 20.700
23	23) 8.964	23) 10.113	23) 12.633	23) 13.632	27) 15.341	27) 17.194	27) 18.900	27) 20.700
24	24) 8.366	24) 8.849	31) 10.767	29) 11.619	23) 14.819	23) 16.810	23) 18.480	23) 20.240
5	25) 7.530	25) 8.849	24) 10.049	24) 10.844	26) 13.075	29) 16.392	29) 17.850	29) 19.550
26	26) 7.285	26) 8.849	25) 10.049	25) 10.844	21) 12.550	21) 15.284	26) 17.850	26) 19.550
27	27) 7.285	28) 8.217	26) 10.049	26) 10.844	25) 12.300	28) 14.328	28) 16.800	28) 18.400
8	28) 7.285	27) 7.585	28) 9.331	28) 10.069	28) 12.203	24) 13.755	29) 15.750	29) 17.250
29	29) 5.976	29) 6.321	27) 8.613	27) 9.295	30) 10.460	25) 13.373	24) 15.120	30) 17.000
30	30) 2.390	31) 5.562	29) 7.178	29) 7.746	29) 8.717	29) 9.552	25) 14.700	24) 16.560
tot. 1-30	631.615	880.131	1.231.373	1.332.459	1.527.828	1.697.623	1.787.100	2.248.540
Solde des entre- prises	63.06	88,01	123,11	133,24	152,77	169,74	180,83	206,37
total du sous- secteur	694.675	968.141	1.354.483	1.465.699	1.680.598	1.867.363	1.967.930	2.454.910

CHIFFRE D'AFFAIRES
(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 431,7	5) 1172,0	5) 2284,6	5) 2682,4	5) 3148,-	5) 3550,-	5) 3226,9	5) 3423,-
2	2) 378,0	1) 465,9	1) 507,6	1) 596,0	3) 734,5	3) 881,-	3) 997,-	2) 1012,-
3	3) 345,3	2) 407,6	3) 482,2	2) 571,0	1) 699,6	2) 789,-	2) 911,9	1) 893,-
4	4) 251,8	3) 407,6	2) 465,3	3) 566,0	2) 687,9	1) 789,-	1) 841,8	1) 893,-
TOTAL 1-4	1.406,8	2.453,1	3.739,7	4.415,4	5.270	6.009	5.977,6	6.221,0
5	5) 230,2	4) 271,7	15) 423,-	15) 496,7	15) 583,-	15) 657,5	15) 701,-	16) 893,-
6	6) 215,8	15) 244,5	16) 423,-	16) 496,7	16) 583,-	16) 657,5	16) 701,-	3) 830,-
7	7) 172,6	16) 244,5	14) 296,7	14) 347,7	4) 408,-	4) 460,-	6) 519,-	6) 729,-
8	8) 151,-	6) 232,9	6) 262,-	6) 307,9	8) 408,-	8) 460,-	4) 491,-	8) 580,-
TOTAL 1-8	2176,4	3.446,7	5.143,8	6.064,4	7.252,-	8.244	8.389,6	9.253
9	9) 143,9	7) 194,-	8) 177,-	8) 208,6	6) 349,8	6) 438,-	8) 491,-	4) 520,9
10	10) 122,3	8) 163,-	9) 169,2	9) 198,7	12) 233,-	12) 263,-	12) 280,6	12) 297,-
TOTAL 1-10	2.442,6	3.803,7	5.490,6	6.471,7	7.834,8	8.945	9.161,2	10.070,9
11	11) 107,9	9) 155,-	12) 169,2	12) 198,7	7) 227,-	7) 256,-	7) 273,-	7) 290,-
12	12) 107,9	12) 155,-	7) 164,9	7) 193,7	13) 192,-	13) 236,7	13) 252,-	13) 267,9
TOTAL 1-12	2.658,4	4.113,7	5.824,7	6.864,1	8.253,8	9.437,0	9.686,2	10.628,8
13	13) 107,9	13) 128,-	13) 164,9	13) 163,9	11) 163,-	11) 170,9	14) 182,-	14) 193,-
14	14) 93,5	11) 116,-	11) 118,-	11) 139,0	14) 151,-	17) 170,9	17) 182,-	17) 193,-
15	15) 93,5	14) 100,9	14) 109,9	14) 129,0	17) 151,-	10) 164,-	10) 175,-	10) 186,-
16	16) 93,5	10) 97,-	10) 105,-	10) 124,0	10) 145,-	14) 151,-	31) 147,-	31) 156,-
17	17) 71,9	17) 77,6	17) 84,6	17) 99,3	31) 122,4	31) 138,-	19) 140,3	19) 148,8
18	18) 71,9	18) 77,6	18) 84,6	18) 99,3	19) 116,6	19) 131,5	20) 140,3	20) 148,8
19	19) 71,9	19) 77,6	19) 84,6	19) 99,3	20) 116,6	20) 131,5	18) 140,3	18) 148,8
20	20) 71,9	20) 77,6	20) 84,6	20) 99,3	18) 116,6	18) 131,5	21) 140,3	21) 148,8
TOTAL 1-20	3.334,4	4.866,-	6.662,0	7.817,2	9.336,0	10.626,3	10.933,4	11.952

COMPOSITION DU CHIFFRE D'AFFAIRES

La composition du chiffre d'affaires est approximativement la suivante :

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Fabrication sans équivalent étranger	-	-	-	30%	29%	30%	30%	31%
Fabrication avec équivalent étranger	-	-	-	34%	35%	34%	32%	30%
Vrac conditionné en Belgique	-	-	-	36%	36%	36%	38%	39%
TOTAL	-	-	-	100%	100%	100%	100%	100%

RESULTATS NETS

(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 64,75	1) 51,00	1) 35,00	1) 35,00	1) 35,50	4) 86,36	4) 90,74	4) 120,00
2	2) 26,24	6) 19,73	6) 14,91	4) 27,47	4) 34,61	1) 68,50	1) 59,99	1) 89,25
3	3) 21,53	4) 16,30	4) 13,72	5) 16,49	6) 19,96	2) 64,79	7) 25,75	12) 42,29
4	4) 13,09	7) 13,70	5) 11,72	8) 15,90	8) 13,83	7) 17,14	20) 13,48	6) 28,62
TOTAL 1-4	125,61	100,73	75,35	94,86	103,90	236,79	189,96	280,82
5	5) 12,35	3) 12,92	8) 11,71	9) 15,90	9) 13,80	8) 16,01	10) 13,46	7) 25,00
6	6) 12,07	8) 12,27	9) 11,70	15) 14,72	15) 13,10	9) 16,00	11) 13,40	20) 22,16
7	7) 11,66	9) 12,00	3) 11,13	3) 11,98	5) 11,96	5) 11,62	3) 12,33	5) 17,24
8	8) 9,16	5) 10,01	7) 9,51	6) 11,94	7) 11,43	10) 10,40	5) 12,04	10) 15,14
TOTAL 1-8	170,85	147,93	119,40	149,40	154,19	290,82	241,19	300,36
9	9) 9,00	17) 7,71	17) 9,00	4) 10,69	10) 10,44	10) 10,40	31) 11,98	11) 15,10
10	10) 7,57	2) 6,04	2) 7,09	31) 10,04	11) 10,40	12) 10,40	8) 11,78	28) 14,52
TOTAL 1-10	187,42	161,68	135,49	170,13	175,03	311,62	264,95	389,98
11	11) 7,50	16) 4,88	10) 5,57	20) 9,63	12) 10,40	17) 9,37	9) 11,70	17) 12,87
12	12) 7,50	10) 4,42	11) 5,50	7) 9,55	3) 10,18	3) 8,57	14) 11,61	31) 10,62
TOTAL 1-12	202,42	170,98	146,56	189,31	195,61	329,56	288,26	413,47
13	13) 6,49	11) 4,40	12) 5,00	17) 8,54	2) 9,78	31) 8,17	2) 11,09	8) 9,07
14	14) 5,79	12) 4,00	31) 4,82	10) 7,15	17) 9,83	20) 1,84	12) 9,57	9) 9,00
15	15) 5,70	14) 3,82	14) 4,02	11) 7,10	20) 8,32	6) 6,69	28) 9,27	14) 8,24
16	16) 5,40	15) 3,80	15) 4,00	12) 7,10	14) 4,07	15) 6,05	6) 8,80	2) 8,21
17	17) 3,53	19) 2,22	16) 3,88	13) 4,83	19) 3,83	14) 5,59	15) 7,78	16) 6,00
18	18) 2,88	28) 1,60	21) 3,11	18) 4,82	28) 3,00	28) 5,21	16) 4,70	15) 5,15
19	19) 1,01	26) 1,34	19) 1,98	25) 4,07	16) 2,58	16) 2,71	23) 3,06	3) 4,09
20	20) 0,67	22) 0,64	18) 1,05	14) 3,29	31) 2,38	27) 1,24	19) 2,90	19) 2,07
TOTAL 1-20	233,89	192,80	174,42	236,21	239,40	367,06	315,15	452,50

RESULTATS NETS

(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
21	21) 0,67	19) 0,61	13) 0,77	29) 2,42	29) 1,98	25) 0,66	30) 1,97	30) 1,87
22	22) 0,58	23) 0,58	27) 0,53	19) 2,40	21) 0,82	18) 0,46	29) 1,19	29) 1,72
23	23) 0,51	25) 0,58	23) 0,47	16) 1,62	23) 0,62	19) 0,43	25) 1,08	23) 0,91
24	24) 0,43	27) 0,20	22) 0,36	28) 1,06	25) 0,33	21) 0,21	24) 0,37	26) 0,57
25	25) 0,20	29) 0,15	24) 0,25	24) 0,54	27) 0,27	27) 0,17	22) 0,28	27) 0,43
26	26) 0,04	24) 0,07	26) 0,21	21) 0,40	22) 0,10	23) 0,14	22) 0,22	24) 0,37
27	27) 0,02	26) 0,03	25) 0,03	26) 0,27	26) -0,0	22) 0,09	26) 0,02	25) -1,09
28	28) -1,25	21) -0,78	29) 0,0	27) 0,24	24) -0,02	26) 0,06	27) -0,16	21) -1,30
29	29) -1,98	18) -0,94	20) -0,50	22) 0,18	18) -0,33	24) 0,01	21) -1,28	18) -1,50
30	30) -16,09	30) -16,89	28) -0,58	21) -0,40	13) -2,04	30) -0,53	18) -1,45	13) -1,79
II. Bénéfices nets 1-30	236,34	195,02	177,04	245,33	243,31	375,29	363,02	471,17
III. Pertes	19,32	18,61	1,08	0,40	2,39	0,53	2,89	5,68
III. Solde 1-30	217,02	176,41	175,96	244,93	240,92	374,76	360,13	465,49
IV. Autres entreprises	21,70	17,64	17,59	24,49	24,09	37,47	36,01	46,55
V. Solde sous-secteur (I+IV)	238,72	194,05	193,55	269,42	265,01	412,23	396,14	512,64
VI. Total bénéfices nets (VI=I+IV)	258,04	212,66	194,63	269,82	267,40	412,76	399,03	517,71

CASH - FLOW
(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 126,26	1) 96,90	1) 76,65	1) 66,50	1) 42,50	16) 110,77	16) 151,28	16) 188,75
2	2) 24,90	2) 26,10	2) 33,06	16) 40,89	16) 34,61	1) 88,00	1) 75,00	1) 75,00
3	3) 24,00	3) 26,10	3) 33,00	2) 29,09	2) 34,56	2) 46,13	2) 55,13	2) 62,32
4	4) 24,00	4) 26,10	4) 33,00	3) 29,00	3) 34,50	3) 46,10	4) 55,10	4) 62,00
TOTAL 1-4	199,16	175,20	175,71	165,48	146,17	291,00	336,51	388,07
5	5) 23,01	16) 21,54	16) 23,50	4) 29,00	4) 34,50	4) 46,10	8) 21,10	7) 27,35
6	6) 16,57	7) 19,73	8) 22,70	8) 28,07	8) 24,88	8) 25,70	12) 20,95	3) 22,78
7	7) 11,88	8) 18,61	9) 22,70	9) 28,00	9) 24,80	9) 25,70	5) 19,15	22) 21,00
8	8) 11,43	9) 18,61	5) 15,26	6) 21,32	7) 18,88	12) 17,01	31) 18,80	19) 21,39
TOTAL 1-8	262,05	253,69	259,87	271,87	249,23	405,51	416,59	431,39
9	9) 11,40	5) 14,36	7) 13,08	7) 17,57	5) 13,17	17) 14,73	17) 16,29	31) 20,17
10	10) 6,88	6) 10,80	6) 13,05	5) 15,15	12) 12,77	31) 13,51	19) 15,96	8) 12,14
TOTAL 1-10	280,33	278,85	286,00	304,59	275,17	433,75	448,82	519,70
11	11) 6,80	15) 8,51	12) 9,83	22) 10,97	17) 12,34	6) 11,46	22) 15,58	15) 14,21
12	12) 6,73	17) 6,45	15) 9,68	12) 10,62	15) 10,64	22) 10,54	9) 15,00	9) 12,00
TOTAL 1-12	293,86	293,81	305,51	326,18	298,15	455,75	479,40	545,91
13	13) 5,24	11) 5,60	17) 8,66	17) 10,60	22) 9,91	15) 10,43	15) 13,71	5) 10,48
14	14) 4,90	10) 5,51	31) 7,36	15) 9,47	11) 7,01	5) 9,14	10) 13,59	28) 9,50
15	15) 4,35	14) 5,07	14) 5,10	14) 8,39	31) 6,65	14) 7,99	4) 13,32	10) 9,02
16	16) 4,09	13) 4,89	10) 4,02	11) 7,08	10) 6,32	11) 7,84	6) 9,77	14) 8,93
17	17) 4,05	18) 1,66	11) 4,02	10) 5,18	28) 4,00	10) 7,38	11) 9,34	21) 6,83
18	18) 1,52	19) 1,22	13) 3,62	31) 3,84	6) 3,89	7) 6,33	13) 8,62	11) 6,70
19	19) 1,20	21) 1,19	18) 2,57	18) 1,71	18) 2,58	19) 6,11	14) 8,52	13) 6,00
20	20) 1,15	12) 1,01	29) 2,56	25) 1,30	29) 2,17	28) 3,51	7) 7,37	6) 3,97
TOTAL 1-20	320,36	319,99	343,42	373,75	340,68	514,48	564,41	607,11

CASH - FLOW
(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
21	21) 1,07	22) 0,81	19) 1,24	19) 1,25	14) 1,96	24) 1,56	28) 6,91	18) 3,94
22	22) 0,77	27) 0,63	21) 1,20	21) 1,16	19) 1,46	21) 1,54	18) 4,91	29) 1,85
23	23) 0,51	23) 0,60	20) 0,61	23) 0,90	21) 1,27	18) 1,23	21) 2,73	27) 0,50
24	24) 0,21	28) 0,50	24) 0,53	13) 0,72	13) 0,84	13) 0,84	27) 1,21	25) 0,43
25	25) 0,13	24) 0,24	23) 0,50	27) 0,52	20) 0,60	20) 0,73	20) 0,73	23) 0,40
26	26) 0,10	25) 0,22	22) 0,35	29) 0,40	24) 0,42	24) 0,44	23) 0,37	24) 0,35
27	27) 0,10	26) 0,15	27) 0,27	26) 0,35	23) 0,40	23) 0,37	25) 0,34	30) 0,09
28	28) -1,20	20) 0,09	26) 0,21	28) 0,30	30) 0,27	25) 0,33	24) 0,30	26) 0,05
29	29) -1,96	30) -0,18	25) 0,15	24) 0,24	25) 0,26	30) 0,23	29) 0,39	12) 0,0
30	30) -15,61	30) -16,69	30) -0,44	20) 0,13	26) 0,05	27) 0,17	30) 0,07	20) -0,9
I. CASH FLOW 1-30	323,25	322,95	338,18	379,72	348,21	521,92	581,38	615,26
II. VALEUR NEG.	18,77	16,87	0,44	-	-	-	-	0,9
III. SOLDE 1-30 (I-II)	304,48	306,08	337,74	379,72	348,21	521,92	581,38	614,36
IV. AUTRES ENTREPRISES	30,44	30,60	45,02	37,97	34,99	52,19	59,12	61,51
V. SOLDE SOUS- SECTEUR	334,92	336,68	382,76	417,69	383,20	574,11	640,50	675,87
VI. TOTAL C-F (VI=I+IV)	353,69	353,55	383,20	417,69	383,20	574,11	640,50	675,87

CAPITAUX PROPRES (millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 210,00	1) 210,00	1) 225,00	1) 250,00	1) 250,00	1) 260,00	1) 320,00	1) 350,00
2	2) 142,65	2) 147,21	2) 160,62	1) 180,26	1) 189,69	2) 196,77	2) 318,70	4) 350,00
3	3) 120,57	3) 102,58	5) 94,80	2) 178,39	2) 185,52	4) 170,01	4) 260,72	2) 325,47
4	4) 97,47	5) 100,72	4) 93,99	6) 121,64	4) 135,19	7) 118,40	8) 190,16	8) 224,54
TOTAL 1 - 4	5) 70,69	5) 60,51	5) 74,41	7) 30,29	7) 60,40	7) 45,18	1.089,64	1.253,80
5	5) 82,79	4) 78,01	3) 66,62	4) 107,71	6) 119,60	8) 118,40	7) 144,00	7) 176,00
6	6) 54,59	7) 56,68	7) 60,00	5) 98,11	5) 96,81	9) 118,00	9) 144,00	9) 170,00
7	7) 49,00	8) 56,60	8) 60,00	3) 71,48	7) 92,90	6) 117,77	6) 118,00	3) 115,40
8	8) 49,00	9) 56,60	9) 60,00	7) 69,34	8) 92,90	5) 105,49	5) 105,49	1) 115,40
TOTAL 1 - 8	8) 06,07	8) 08,40	8) 21,03	1.076,93	1.162,61	1.204,84	1.508,57	1.857,50
9	9) 49,00	6) 55,70	6) 56,48	8) 69,30	9) 92,90	3) 92,16	3) 93,20	13) 79,09
10	10) 35,31	10) 48,84	10) 52,08	9) 69,30	8) 88,91	10) 61,71	13) 68,50	17) 75,09
TOTAL 1 - 10	8) 90,38	9) 12,94	9) 29,59	1.215,53	1.344,42	1.358,71	1.765,35	1.991,74
11	11) 35,31	11) 48,84	11) 52,00	12) 56,52	14) 81,68	16) 59,65	14) 66,54	14) 73,90
12	12) 32,51	12) 38,91	12) 44,87	10) 54,43	15) 81,00	13) 59,35	15) 66,31	15) 73,90
TOTAL 1-12	9) 58,30	1.000,69	1.026,46	1.326,48	1.507,10	1.477,71	1.898,03	2.130,51
13	13) 30,97	13) 36,57	13) 41,44	13) 50,75	14) 57,52	12) 64,70	9) 66,22	10) 73,16
14	14) 26,31	14) 30,72	14) 35,87	14) 42,40	10) 57,20	15) 57,52	17) 62,63	16) 60,83
15	15) 26,31	15) 30,72	15) 35,87	15) 42,40	13) 49,47	17) 53,20	16) 59,60	11) 55,40
16	16) 21,88	16) 21,88	17) 26,07	17) 35,08	17) 43,62	12) 50,84	11) 53,41	31) 54,44
17	17) 16,81	17) 20,35	16) 21,86	31) 25,39	31) 31,89	11) 50,14	12) 46,59	21) 40,00
18	18) 13,88	21) 14,25	31) 15,85	16) 21,20	16) 20,61	31) 34,27	31) 42,45	12) 54,45
19	19) 13,54	18) 11,00	21) 14,11	18) 15,82	21) 16,93	21) 22,64	21) 31,25	6) 16,25
20	20) 12,65	22) 10,95	20) 12,31	21) 15,05	18) 11,00	22) 15,12	30) 11,21	28) 15,73
TOTAL 1 - 20	1.120,65	1.177,13	1.229,84	1.574,63	1.795,64	1.826,20	2.281,35	2.489,82

INVESTISSEMENTS BRUTS (millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 35,00	5) 97,00	2) 36,07	1) 35,00	27) 22,13	16) 46,13	7) 94,82	27) 47,04
2	2) 34,16	1) 55,76	1) 26,00	27) 15,67	4) 18,00	1) 42,00	1) 42,00	1) 34,00
3	3) 25,81	2) 37,29	27) 20,50	4) 15,50	5) 18,00	27) 25,72	5) 17,96	28) 28,10
4	4) 15,70	4) 23,00	14) 19,82	5) 15,50	29) 14,57	4) 17,00	4) 17,00	5) 27,75
TOTAL 1 - 4	106,67	213,05	102,39	81,67	72,70	130,85	171,78	136,89
5	5) 14,50	3) 17,64	4) 12,00	2) 9,32	14) 8,92	5) 17,00	5) 17,00	14) 20,02
6	6) 11,20	6) 16,20	5) 12,00	6) 8,80	15) 8,61	15) 6,83	28) 15,74	29) 17,67
7	7) 11,20	14) 14,58	3) 9,00	14) 8,43	8) 5,60	14) 6,68	14) 8,97	4) 14,00
8	8) 7,30	8) 11,20	6) 8,50	29) 7,34	6) 4,30	31) 6,20	26) 7,93	17) 13,47
TOTAL 1 - 8	154,87	272,67	143,89	115,56	100,13	167,56	221,42	202,05
9	9) 6,70	27) 7,27	8) 5,70	26) 7,10	16) 4,24	19) 4,92	16) 4,32	16) 9,34
10	10) 6,70	18) 2,42	9) 2,12	15) 5,90	18) 3,30	6) 4,20	6) 4,20	16) 8,32
TOTAL 1 - 10	168,27	282,36	151,71	128,56	107,67	176,68	229,95	219,71
11	11) 4,12	7) 1,76	29) 1,65	8) 5,00	22) 1,96	26) 3,78	15) 3,73	31) 6,21
12	12) 3,86	30) 1,44	16) 1,12	23) 4,98	26) 1,65	22) 0,85	31) 2,50	2) 5,74
TOTAL 1-12	176,25	285,56	154,48	138,54	111,28	181,31	236,18	231,66
13	13) 3,27	26) 1,42	15) 1,07	28) 4,22	31) 1,45	30) 0,84	24) 2,23	12) 4,00
14	14) 3,11	15) 1,29	19) 0,8	30) 1,68	7) 1,37	11) 0,84	29) 1,41	15) 4,00
15	15) 2,82	16) 1,19	28) 0,78	15) 1,25	28) 0,79	18) 0,52	22) 1,25	22) 4,00
16	16) 1,18	9) 0,47	17) 0,60	31) 1,09	30) 0,74	7) 0,37	30) 1,13	6) 3,30
17	17) 0,71	19) 0,29	26) 0,62	19) 0,95	5) 0,46	15) 0,36	19) 1,04	18) 2,76
18	18) 0,54	29) 0,29	12) 0,60	3) 0,66	10) 0,12	10) 0,22	18) 0,36	29) 1,51
19	19) 0,39	28) 0,28	10) 0,36	17) 0,56	13) 0,06	12) 0,10	11) 0,20	8) 1,30
20	20) 0,26	17) 0,25	18) 0,32	18) 0,49	12) 0,04	17) 0,03	13) 0,15	19) 0,91
TOTAL 1 - 20	188,53	291,04	159,77	149,42	116,31	184,59	243,95	253,44

INVESTISSEMENTS BRUTS (millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
21	21)0,00	9) 0,22	7) 0,15	10)0,36	20)0,03	20) 0,03	10) 0,10	7) 0,79
22	22)0,00	13) 0,16	23)0,10	20)0,21	21)0,00	21) 0,00	7) 0,09	23)0,78
23	23)0,01	25) 0,00	20)0,03	12)0,18	25)0,09	25) 0,09	9) 0,04	10)0,76
24	24)0,02	21) 0,00	21)0,00	22)0,17	19)0,21	19)-0,06	20) 0,00	24)0,06
25	25)0,02	13)-0,04	25)0,00	13)0,03	22)-0,22	24)-0,16	25) 0,00	20)0,04
26	26)0,05	22)-0,06	13)0,01	26)0,0	9) -0,93	23)-2,00	21) 0,00	13)0,01
27	27)0,30	24)-0,09	24)0,02	24)0,03	2) -1,01	2)- 7,08	8)- 0,10	25)0,00
28	28)0,73	12)-0,78	11)0,21	7)-0,03	11)-1,94	3)- 8,84	13)-0,13	30)0,90
29	29)1,09	11)-0,93	22)0,31	25)0,06	23)-2,00	28)15,49	17)-1,05	11)-1,34
30	30)2,16	20)-1,00	30)0,83	9)-0,47	17)-4,36	29)22,40	23)-2,52	9) -5,24
I. IN. NETS 1-30	188,53	291,02	160,05	150,37	116,34	184,42	244,18	255,88
II. VAL. NEG.	4,38	2,90	1,38	0,59	11,47	56,03	3,80	7,48
III. SOLDE 1-30	184,15	288,12	158,67	149,78	104,87	128,39	240,38	248,40
IV. AUTRES ENTREPRISES	18,41	28,81	15,86	14,92	10,42	12,83	24,03	24,21
V. SOLDE SOUS- SECTEUR	202,56	316,93	174,53	164,70	115,29	141,22	264,41	272,61
VI. TOTAL I.N. (VI=I+IV)	206,94	319,83	175,91	165,29	126,76	197,25	268,21	280,09

PART RELATIVE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES.

Les tableaux suivants ont pour objet de faire apparaître l'évolution de la part relative des entreprises par ordre d'importance.

Il est bien entendu que ces résultats sont obtenus sur base des renseignements disponibles en valeur absolue.

En ce qui concerne l'analyse de la part relative des entreprises les plus importantes du sous-secteur qui se rapporte aux "variables financières", notons que le pourcentage le plus élevé ne correspond pas nécessairement à l'ordre d'importance 1-30.

Ceci est dû au fait que certains chiffres sont négatifs comme il a été dit antérieurement.

CLASSIFICATION DES VARIABLES PAR CLASSES DE GRANDEUR
DE LA VARIABLE

Généralement, la classification des variables par classes de grandeur n'est réalisée que pour les personnes occupées.

Les résultats obtenus sont insuffisants. C'est pourquoi nous nous sommes efforcés d'analyser les autres variables par classes de grandeur afin de dégager une évolution comparative par variable pour les 30 premières entreprises.

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES (Millions de francs)
PAR CLASSES DE GRANDEUR
 ENTREPRISES

CLASSES DE GRANDEUR	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
> 50	3	4	7	7	9	9	9	9
49 - 50	7	9	7	8	7	8	11	15
19 - 10	12	10	13	13	13	12	10	6
< 10	8	7	3	2	1	1	-	-
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES (1)

> 50	191,83	399,49	828,36	897,76	1.136,69	1.261,88	1.365,84	1.516,39
49 - 20	213,95	291,35	204,01	240,08	189,12	225,41	250,11	421,59
19 - 10	169,86	135,10	173,70	177,57	193,22	200,63	171,15	108,56
< 10	15,97	14,19	25,10	17,03	8,79	9,70	-	-
TOTAL	631,61	880,13	1.231,17	1.332,45	1.527,82	1.697,62	1.787,10	2.046,91

(1) Chiffres arrondis.

CHIFFRE D'AFFAIRES PAR CLASSES DE GRANDEUR

(Millions de francs)

ENTREPRISES

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
> 500	-	1	2	4	6	6	7	9
499 - 200	6	7	6	5	5	6	5	3
199 - 100	7	7	8	7	10	14	17	18
< 100	17	15	14	14	9	4	1	-
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

CHIFFRE D'AFFAIRES (1)

> 500	-	1.172,0	2.791,4	4.416,0	6.436,0	7.324,0	7.900,0	9.760,6
499 - 200	1.851,0	2.270,3	2.372,1	1.851,2	1.625,8	2.107,2	1.781,0	854,0
199 - 100	913,5	1.100,9	1.179,8	1.147,0	1.581,0	1.889,2	2.295,4	2.570,2
< 100	1.029,2	858,0	833,0	1.124,4	567,0	356,1	28,0	
TOTAL	3.794,4	5.401,2	7.276,3	8.538,6	10.209,8	11.676,5	12.074,4	13.200,7

(1) Chiffres arrondis.

RESULTATS NETS PAR CLASSES DE GRANDEUR

ENTREPRISES

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
> 50	1	1	-	-	-	3	2	2
49 - 20	2	-	1	2	2	-	1	4
19 - 0	24	26	27	27	25	26	24	20
< 0	3	3	2	1	3	1	3	4
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

RESULTATS NETS (1)

> 50	64,75	51,00	-	-	-	219,65	150,73	209,91
49 - 20	47,77	-	35,00	62,47	70,11	-	25,75	118,07
19 - 0	85,18	106,81	139,88	182,06	168,39	154,58	180,76	131,83
SOUS TOTAL	236,34	195,02	177,04	245,33	243,31	375,29	363,02	471,17
< 0	- 19,32	- 18,61	- 1,08	- 0,40	- 2,39	- 0,53	- 2,89	- 5,68
TOTAL	217,02	176,41	175,96	244,93	240,92	374,76	360,13	465,49

(1) Chiffres arrondis

CASH FLOW PAR CLASSES DE GRANDEUR (Millions de francs)

ENTREPRISES

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
> 100	1	-	-	-	-	1	1	1
99 - 50	-	1	1	1	-	1	3	3
49 - 20	4	4	6	7	7	5	2	5
19 - 0	22	23	21	22	23	23	24	20
< 0	3	2	2	-	-	-	-	1
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

CASH FLOW PAR CLASSE (1)

> 100	126,26	-	-	-	-	110,77	151,28	188,75
99 - 50	-	96,90	76,65	66,50	-	88,00	185,23	199,32
49 - 20	95,91	99,84	167,96	205,37	230,35	189,73	41,03	113,49
19 - 0	63,53	92,67	102,24	107,85	119,60	133,42	202,84	113,52
SOUS-TOTAL	323,25	322,93	348,48	379,72	348,21	521,92	582,37	615,26
< 0	- 18,77	- 16,87	- 0,44	-	-	-	-	- 0,9
TOTAL	304,48	306,06	348,04	379,72	348,21	521,92	582,37	614,36

(1) Chiffres arrondis.

CAPITAUX PROPRES PAR CLASSES DE GRANDEUR

(Millions de francs)
ENTREPRISES

CLASSES DE GRANDEUR	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
> 100	3	4	2	5	5	8	8	8
99 - 50	3	5	9	8	9	9	8	8
49 - 20	10	8	6	5	3	2	3	2
< 20	14	13	13	12	13	11	11	12
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

CAPITAUX PROPRES TOTAUX (1)

> 100	453,22	560,51	385,62	838,00	863,58	1.062,61	1.585,57	1.835,06
99 - 50	234,85	361,78	595,97	539,23	697,52	524,15	487,68	545,83
49 - 20	355,60	276,83	205,98	166,53	119,87	184,22	120,09	74,45
< 20	107,75	136,63	103,81	97,13	138,62	125,40	147,30	119,10
TOTAL	1.151,43	1.169,37	1.291,38	1.640,89	1.871,07	1.896,38	2.340,64	2.574,44

(1) Chiffres arrondis

INVESTISSEMENTS BRUTS PAR CLASSES DE GRANDEUR (Millions de francs)
ENTREPRISES

Classes de Grandeur	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1967	1969
> 35	1	3	1	1	-	2	2	1
34,9 - 20	2	1	2	-	1	1	-	4
19,9 - 10	4	4	3	3	3	2	4	3
9,9 - 0	15	16	19	22	18	18	20	19
< 0	8	6	5	4	8	7	4	3
TOTAL	30	30	30	30	30	30	30	30

INVESTISSEMENTS BRUTS TOTAUX (1)

> 35	35,00	192,05	36,07	35,00	-	88,13	136,82	47,04
34,9 - 20	59,97	23,00	46,50	-	22,13	25,72	-	109,87
19,9 - 10	52,60	59,22	43,82	46,17	50,57	34,00	67,70	45,14
9,9 - 0	10,00	19,75	33,66	68,70	42,19	35,20	39,66	47,62
SOUS-TOTAL	188,53	291,02	160,05	150,37	116,34	184,42	244,18	255,88
< 0	- 4,38	- 2,90	- 1,38	- 0,59	- 11,47	- 56,03	- 3,80	- 7,48
TOTAL	184,15	288,12	158,67	149,78	104,87	129,76	240,38	248,40

(1) Chiffres arrondis.

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS TOTALES
DANS LA C.E.F. ET PAR PAYS MEMBRE
DE LA C.E.E.

REMARQUE PREALABLE.

Les statistiques du commerce extérieur des produits pharmaceutiques restent sujet à caution et peuvent présenter en ce qui concerne les exportations des divergences avec les chiffres d'affaires du secteur.

Ces divergences peuvent se justifier en considérant les facteurs suivants :

1. Les statistiques de l'U.E.B.L. tiennent compte des chiffres spécifiques au Grand Duché de Luxembourg.
2. Il existe probablement des produits répertoriés dans les rubriques "Produits pharmaceutiques" mais qui ne sont pas repris dans la production.
3. Enfin les statistiques du commerce extérieur comprennent également des chiffres concernant le négoce proprement dit.

C'est pourquoi nous donnons ci-après le montant des livraisons à l'étranger des entreprises du secteur que l'on peut assimiler à l'exportation.

Il est bien entendu que les chiffres correspondants ne sont pas disponibles à l'importation.

INDICE DE LINDA (L) .

INDICE DE LINDA (L) .

Les graphiques qui matérialisent les résultats du calcul de l'indice de LINDA (L) qui font l'objet des annexes au présent rapport font apparaître une relation dans l'évolution de la concentration de l'effectif et du chiffre d'affaires des entreprises les plus importantes du sous-secteur.

Les résultats de cet indice passent approximativement de 1962 à 1969 à un coefficient de 0,35 à 0,83 pour aboutir en 1969 à celui de 0,13 à 0,21.

En ce qui concerne les autres variables, il apparaît également un parallélisme entre les résultats du calcul de l'indice.

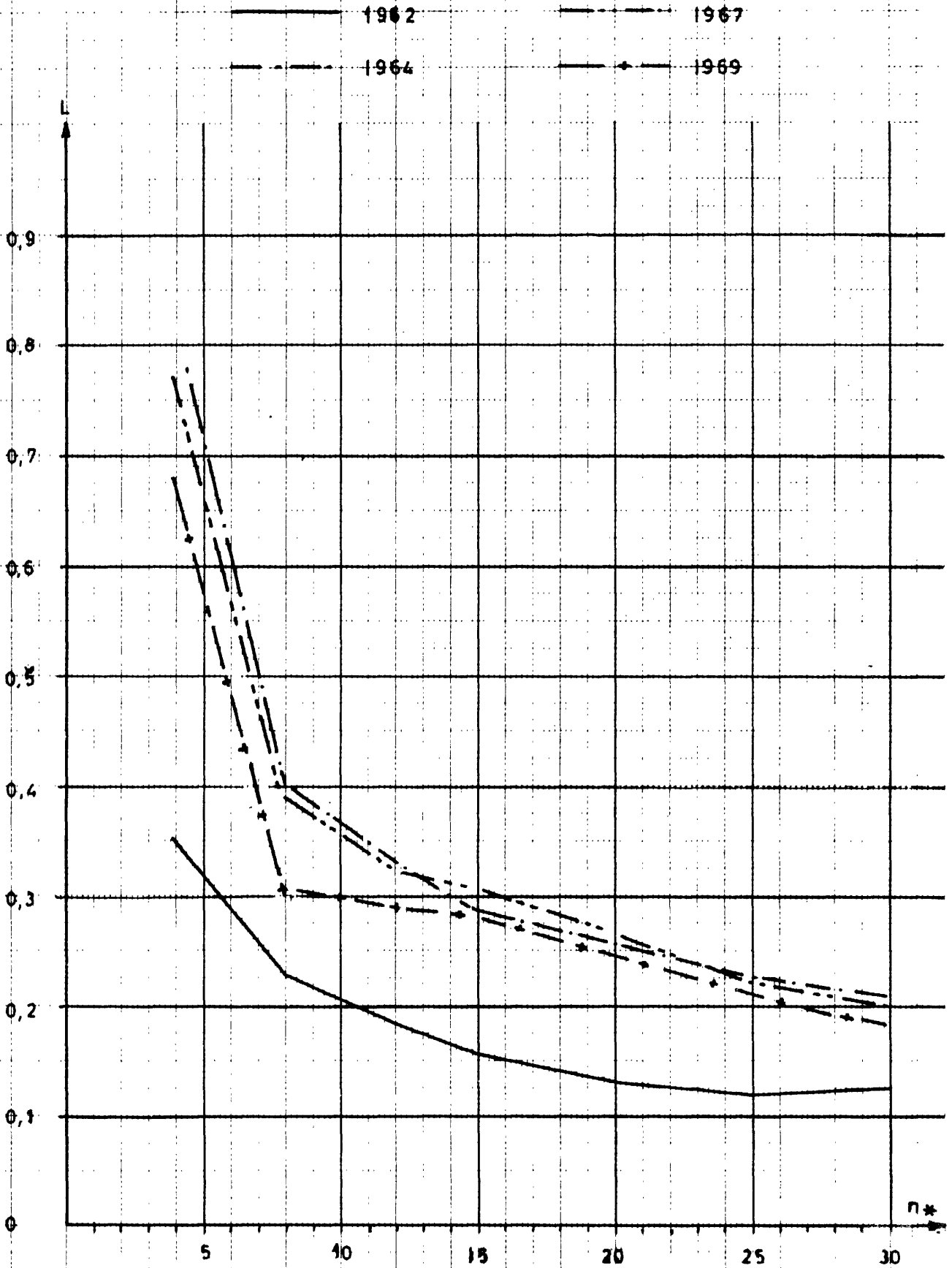
Suivant l'indice de LINDA, les résultats nets situés entre 0,53 et 0,72 en 1962 passent en 1969 de 0,38 à 0,92.

Enfin, dans le cas des investissements bruts, les résultats de l'indice apparaissent moins réguliers que dans le cas des variables précédentes.

Il faut en effet noter pour 1967 et 1969 que les résultats de l'indice de LINDA sont particulièrement élevés pour les entreprises situées entre le 15e et le 25e rang.

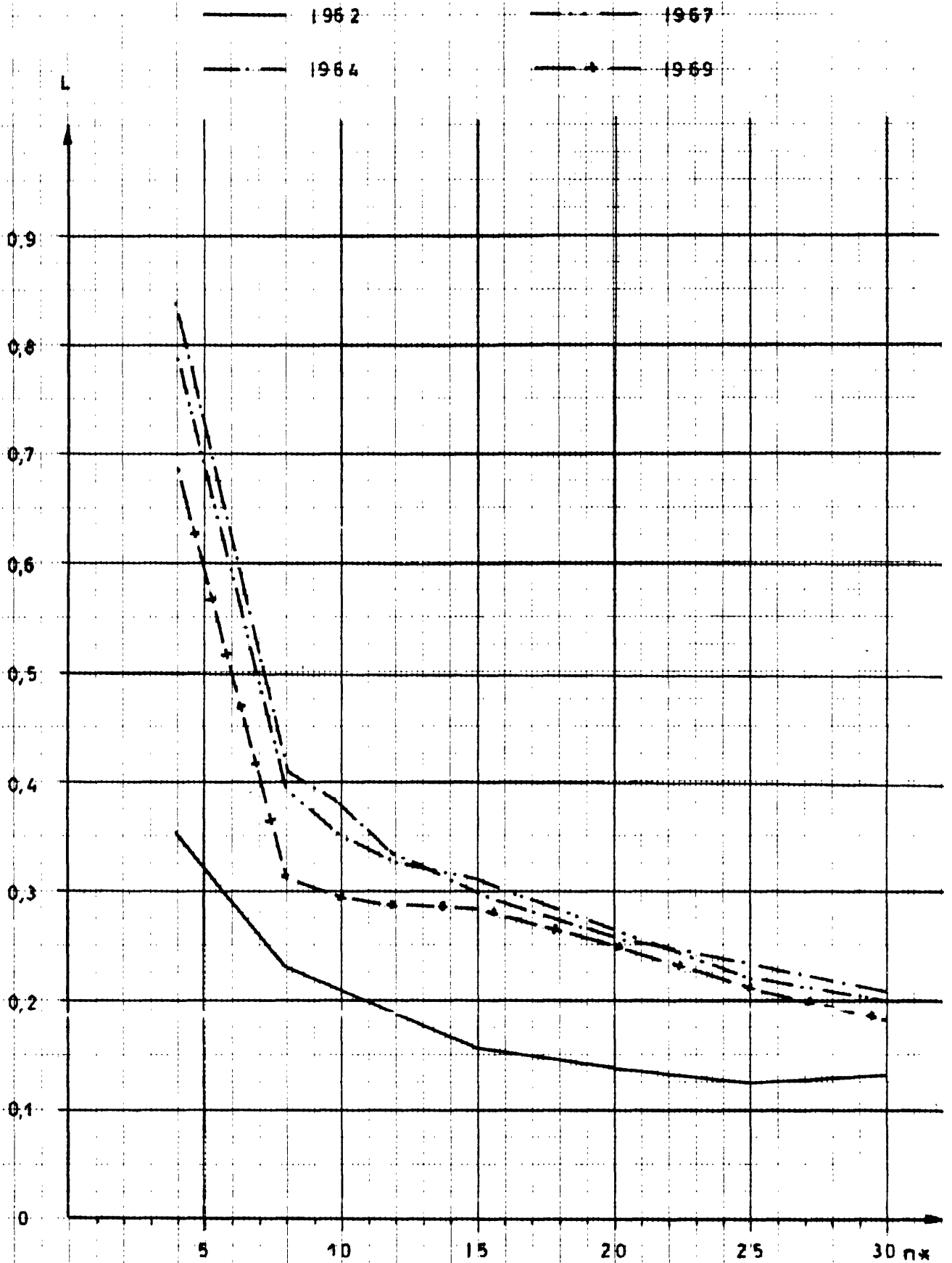
INDICE DE LINDA L

GRAPHIQUE N°1 - EFFECTIF DES 30 PREMIERES ENTREPRISES



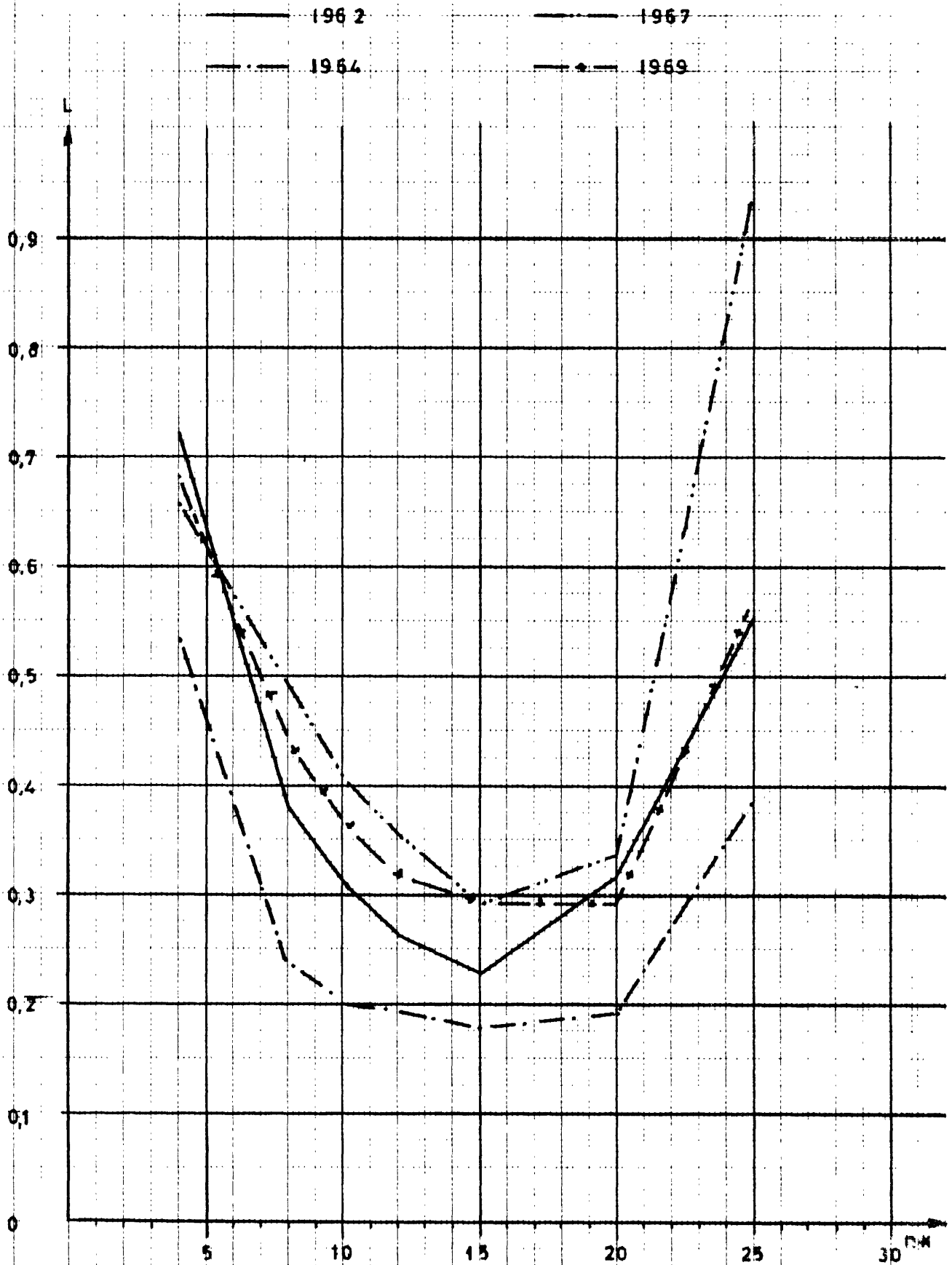
INDICE DE LINDA L

GRAPHIQUE N°2 - CHIFFRE D'AFFAIRE DES 30 PREMIERES ENTREPRISES



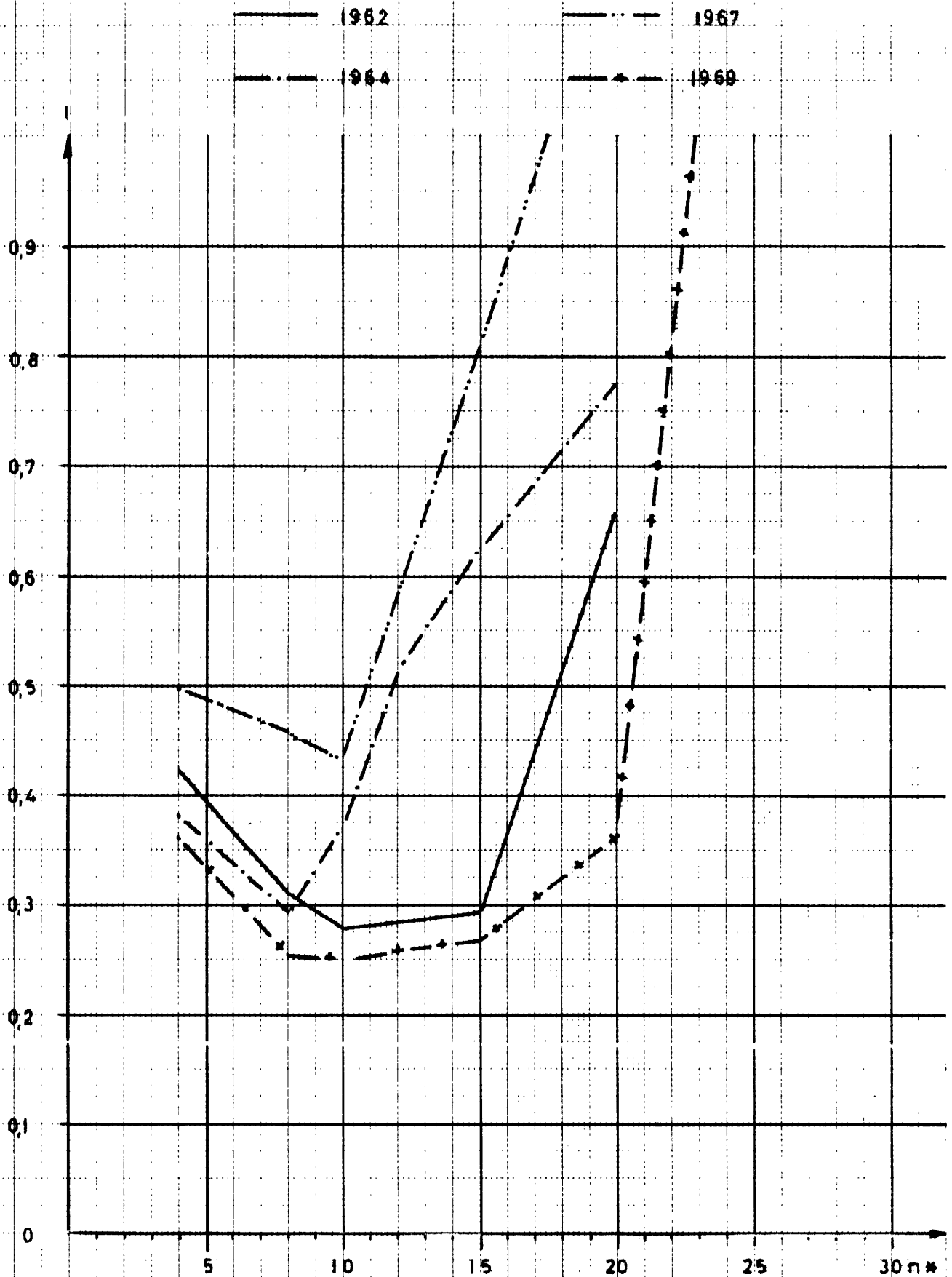
INDICE DE LINDA L

GRAPHIQUE N° 3 - RESULTATS NETS DES 25 PREMIERES ENTREPRISES



INDICE DE LINDA L

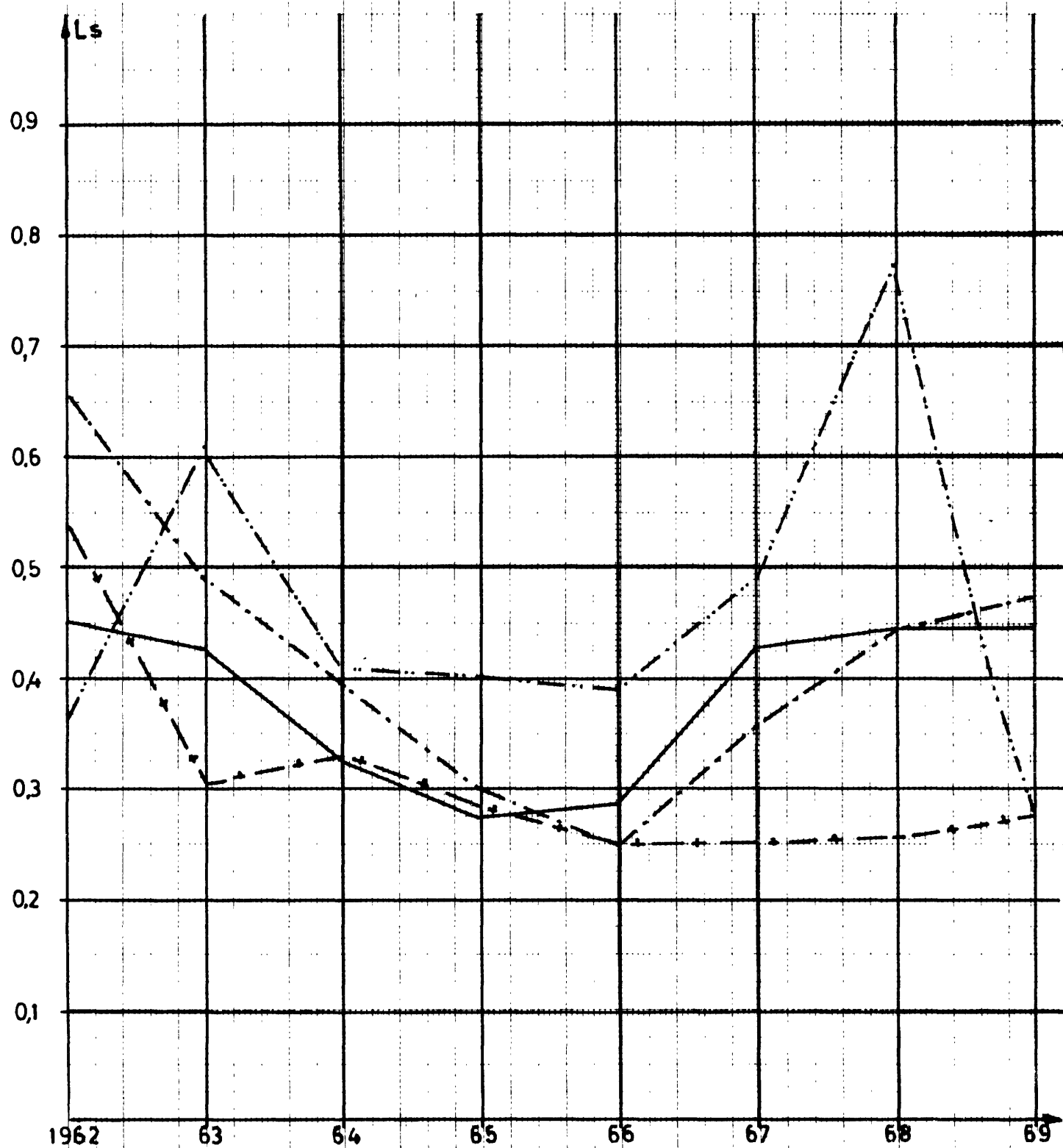
GRAPHIQUE N°4 - INVESTISSEMENTS BRUTS DES 20 ET 25 PREMIERES ENTREPRISES



Graphique n° 5

INDICE Ls

——— Résultats bruts - - - - Cash flow
 - · - · Investissements bruts - · - · Capitaux propres

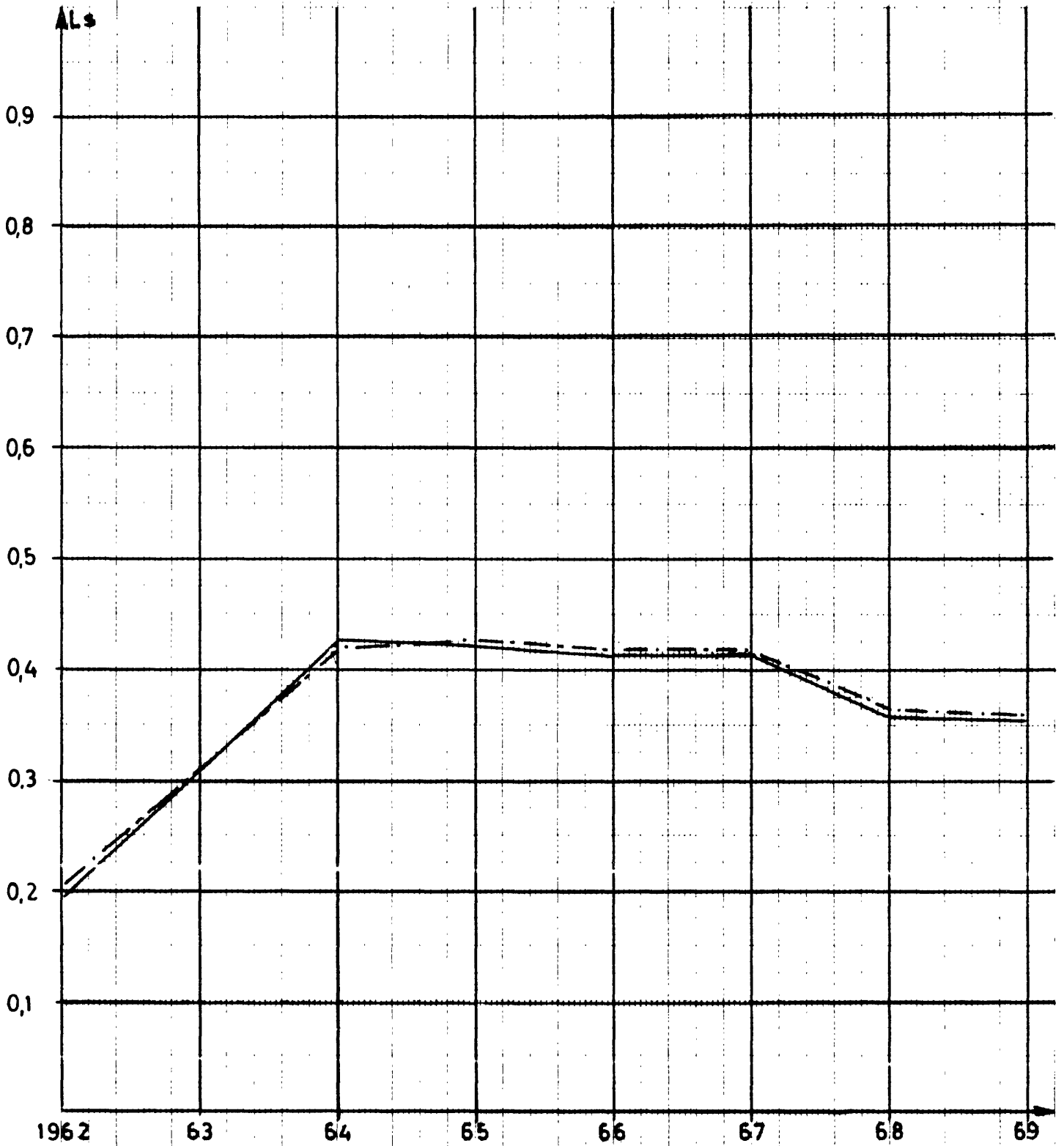


Graphique n°6

INDICE Ls

Effectif

Chiffre d'affaires



STUDIA v.z.w.d.
Atrebatenstraat, 148,

1040 BRUSSEL

Réf. 2.200.134.03
PO40/325

COMMISSION DES COMMUNAUTES
EUROPEENNES,
Direction générale de la
Concurrence.
Rue de la Loi, 200
1040 BRUXELLES.

L'EVOLUTION DE LA CONCENTRATION INDUSTRIELLE DANS LE

GROUPES SECTORIELS 313.2 N.I.C.E.

FABRICATION DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES.

Bruxelles, Janvier 1973.

J. HALLET,
Economiste.

S O M M A I R E

<u>PORTEE DE L'ETUDE</u>	p. 1
<u>DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE</u>	p. 2
<u>RESULTATS OBTENUS</u>	
1. Variables analysées	P. 5
2. Définitions de l'ensemble et de l'unité retenus	P. 5
2.1. Définition de l'ensemble	P. 6
2.2. Définition de l'unité	P. 6
2.2.1. Entreprise	P. 6
2.3. Définition des variables	P. 6
2.3.1. Personnes occupées	P. 7
2.3.2. Rémunérations salariales brutes	P. 7
2.3.3. Chiffre d'affaires	P. 8
2.3.4. Résultats nets	P. 8
2.3.5. Cash flow	P. 9
2.3.6. Capitaux propres	P. 9
2.3.7. Investissements bruts	P. 9
2.3.8. Importations-Exportations	P. 10
<u>FACTEURS DOMINANTS DE L'EVOLUTION DE LA STRUCTURE DU SECTEUR FABRICATION DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES DE 1962 A 1969</u>	
<u>AVANT PROPOS</u>	p. 12

<u>PHYSIONOMIE ET PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE</u>	
<u>PHOTOCRAPHIQUE</u>	P. 13
1. L'industrie photographique en Europe	P. 13
2. L'avenir de l'industrie photographique	P. 14
<u>STRUCTURE DU SECTEUR</u>	P. 16
<u>ORIGINE ET EVOLUTION DU SECTEUR</u>	P. 17
<u>CARACTERISTISQUES DU GROUPE BELGE</u>	P. 18
1. Rationalisation des activités	P. 19
2. Droits des actionnaires	P. 19
<u>AVANTAGES DE LA FUSION</u>	P. 20
<u>CONCLUSION</u>	P. 21
<u>EXAMEN DES VARIABLES</u>	P. 22
Personnes occupées	P. 22
Rémunérations salariales brutes	P. 23
Chiffre d'affaires	P. 23
Part du marché national	P. 25
Résultats nets	P. 26
Recherche Scientifique	P. 27
Capitaux propres	P. 28
Investissements Bruts	P. 28
Investissements Nets	P. 29
Cours des Actions	P. 29
Conclusions - Perspectives d'expansion	P. 30
<u>IMPORTATIONS - EXPORTATIONS TOTALES DANS LA C.E.E.</u>	
<u>ET PAR PAYS MEMBRE DE LA C.E.E.</u>	p. 31

PORTEE DE L'ETUDE

Cette étude a pour objet l'analyse quantitative et qualitative de l'évolution de la concentration industrielle et de ses effets de 1962 à 1969 en Belgique dans le secteur suivant du

GROUPE SECTORIEL 31. N.I.C.E.

INDUSTRIE CHIMIQUE

313.2 Fabrication de produits photographiques (surfaces sensibles et produits auxiliaires).

o

o

o

DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE.

Les difficultés rencontrées en cours d'étude sont doubles :

Difficultés de documentation sectorielle

A. Classification N.I.C.E.

La classification N.I.C.E. adoptée par la Communauté Européenne est appliquée dans aucune classification statistique belge.

On réussit cependant à couvrir le plus fidèlement possible le secteur "FABRICATION DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES" de la classification N.I.C.E., tant pour les statistiques du personnel, du chiffre d'affaires, des investissements que pour celles du commerce extérieur.

B. Renseignements statistiques.

Les renseignements statistiques disponibles actuellement en Belgique sont nettement insuffisants au niveau du secteur, de l'entreprise individuelle, et à plus forte raison, au niveau de l'unité d'activité économique.

Les statistiques sont peu détaillées pour des raisons confidentielles. Elles feraient apparaître aisément une "personnalisation" des chiffres publiés.

En outre, les sources de renseignements complémentaires ou non -groupements professionnels, études bancaires, instituts de recherche- sont rares.

Dans ces conditions, nous disposons d'informations fragmentaires, contradictoires, souvent incomplètes.
En tout état de cause, au niveau du secteur, les données sur les variables sont inexistantes.

Difficultés de documentation individuelle

- A. Les informations à recueillir ont un caractère confidentiel pour les entreprises qui craignent tout normalement que les renseignements soient utilisés à mauvais escient.
- B. L'activité d'un secteur économique est le plus souvent complexe, c'est-à-dire qu'elle couvre plusieurs sous-secteurs en fonction des circonstances économiques (conjoncture, marché) et non seulement en fonction de l'objet social ou de la nature de l'équipement des entreprises qui le constituent.

Dans ces conditions, l'étude de la concentration dans le secteur 312 N.I.C.E. "FABRICATION DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES" a été réalisée dans un esprit pragmatique adapté aux circonstances et aux difficultés de la documentation sectorielle et individuelle.

Remarque sur les estimations

Les difficultés rencontrées pour recueillir les données ont parfois nécessité des estimations.

1. Données sectorielles.

Des données de 1969 n'étaient pas encore accessibles au moment de cette étude. Les estimations ont donc été réalisées sur base de la tendance de la période considérée.

2. Données individuelles.

Les données individuelles ont rarement fait l'objet d'une estimation car nous avons pu disposer d'un assez grand nombre de chiffres réels.

RESULTATS OBTENUS

Le fait de disposer aujourd'hui en Belgique, d'une entreprise productive unique, ne permet pas d'analyser le phénomène de la concentration industrielle au moyen des indices de concentration mis au point ou utilisés par la Direction Générale de la concurrence.

C'est pourquoi, nous nous sommes attachés à l'examen d'un certain nombre de variables dont la définition est donnée ci-après

1. Variables analysées

En fonction de la dépendance des informations fragmentaires relatives au secteur étudié, nous avons analysé les variables suivantes de la seule entreprise productrice en Belgique.

1. personnes occupées,
2. rémunérations salariales brutes,
3. chiffre d'affaires,
4. part du Marché national,
5. résultats nets,
6. cash-flow,
7. recherche scientifique,
8. capitaux propres,
9. investissements bruts.

Les importations et les exportations totales dans la C.E.E. ont bien entendu été relevées pour le secteur global.

2. Définitions de l'ensemble et de l'unité retenue

Dans la mesure du possible, nous avons essayé de rapprocher au maximum les définitions retenues de celles recommandées par la Direction Générale de la Concurrence de la C.E.E.

Cependant, dans un but d'homogénéité avec les définitions adoptées par les statistiques officielles belges, ainsi que pour obtenir les informations de la part de l'entreprise analysée individuellement, nous avons été obligés de préciser certaines définitions.

2.1. Définition de l'ensemble

La définition de la branche d'activité s'est faite d'après la classification N.I.C.E. dans laquelle le regroupement sur la base des statistiques existantes a pu se faire.

2.2. Définition de l'unité

2.2.1. Entreprise (x)

Un ou plusieurs établissements dépendant d'une même personne ou d'une même raison sociale constituent une entreprise individuelle.

On considère comme établissement toute mine, minière ou carrière, toute usine, tout atelier ou autre lieu de travail ou tout ensemble composé de plusieurs de ces unités situé sur un terrain d'un seul tenant et où une ou plusieurs personnes travaillent pour le compte d'une seule autorité dirigeante, d'un seul patron, d'une seule société, etc... ayant une activité industrielle.

C'est l'établissement qui constitue l'unité de la statistique sectorielle en Belgique.

2.3. Définition des variables

Dans les analyses de concentration, les valeurs des variables sont les totaux des valeurs individuelles quantifiables des caractères envisagés dans les unités de référence et au moyen desquels la concentration est étudiée.

Dans le cas des produits photographiques, il s'agit bien entendu d'une seule unité de référence.

Les définitions des variables retenues sont présentées dans l'ordre du plan d'exploitation des résultats des analyses de concentration.

2.3.1. Personnes occupées

Le nombre de personnes occupées est défini dans cette étude comme le total du personnel assujetti à la sécurité sociale pour ouvriers et employés, y compris les chefs d'établissement liés par un contrat d'emploi et les apprentis employés, excepté les ouvriers à domicile ne figurant pas sur les listes de paie de l'établissement.

2.3.2. Rémunérations salariales brutes

Sont incluses dans le montant des salaires et traitements bruts, les cotisations de sécurité sociale dues par l'employeur.

Cette variable contient les éléments suivants :

Montants non plafonnés des appointements bruts qui ont été déclarés par l'employeur à l'Office National de la Sécurité Sociale (y compris les avantages en nature déclarés à cet organisme à titre d'appointements et salaires) :

- a) appointements,
- b) salaires (non compris ceux des ouvriers à domicile),
- c) salaires des ouvriers à domicile figurant sur les listes de paie de l'établissement.

Montants des cotisations à la sécurité sociale à charge de l'employeur pour :

- a) le personnel assujetti à la sécurité sociale pour employés (y compris les apprentis employés),
- b) le personnel assujetti à la sécurité sociale pour ouvriers (non compris les ouvriers à domicile, mais y compris les apprentis-ouvriers),
- c) les ouvriers à domicile figurant sur les listes de paie de l'établissement.

Montants des autres dépenses de personnel :

- a) montant des primes d'assurance contre les accidents de travail,
- b) montant des primes d'assurance contre les maladies professionnelles,
- c) montant des autres dépenses de personnel.

2.3.3. Chiffre d'affaires

On entend par chiffre d'affaires du secteur, la valeur des produits livrés y compris les emballages facturés au client et les transports effectués par l'entreprise elle-même.

2.3.4. Résultats nets

On entend par résultats nets, le profit net tel qu'il apparaît au bilan de l'entreprise.

2.3.5. Cash_flow

Nous avons analysé le cash flow brut.

Il se compose schématiquement des postes suivants du bilan :

- résultat de l'exercice
- + amortissements
- + dotation aux réserves
- + postes extraordinaires
- + provisions sur impôts divers de l'entreprise.

2.3.6. Capitaux_propres

Les renseignements individuels précis concernent le capital social de l'entreprise ainsi que les réserves de toute nature.

Les données s'écartent sensiblement de la définition arrêtée par la Division de la Concurrence.

2.3.7. Investissements_bruts

Il s'agit des investissements bruts de l'exercice, c'est-à-dire de la variation pendant cet exercice de la valeur des terrains, immobilisations, équipements, y compris la variation des stocks de matières premières et produits 1/2 finis.

Il n'est pas tenu compte des amortissements.

2.3.8. Importations-Exportations

Celles-ci sont données en valeur sur la base des statistiques de l'U.E.B.L.

FACTEURS DOMINANTS DE L'EVOLUTION DE
LA STRUCTURE DU SECTEUR FABRICATION
DE PRODUITS PHOTOGRAPHIQUES
DE 1962 A 1969.

AVANT PROPOS

En étudiant le secteur 31 N.I.C.E. INDUSTRIE CHIMIQUE - et plus particulièrement le secteur de la fabrication de produits photographiques, on touche un domaine hautement spécialisé qui ne peut être abordé que par des firmes bien organisées. Cela signifie que la fabrication ne s'improvise pas parce qu'elle nécessite d'importants investissements dans la recherche scientifique.

C'est la raison pour laquelle on n'y retrouve pas de petites entreprises, sauf peut-être pour la fabrication d'accessoires.

Le secteur ne peut donc être très encombré.

PHYSIONOMIE ET PERSPECTIVES DE L'INDUSTRIE

PHOTOGRAPHIQUE

1. L'industrie photographique en Europe.

Un fait caractéristique de l'ensemble de l'industrie photographique est l'interpénétration croissante de la photo-chimie (assurant la fabrication des produits photo-sensibles) et de la phototechnique, dont l'activité est axée sur la fabrication d'appareils photographiques, de caméras, d'appareils à copier.

Le développement technologique rapide du secteur exige de la part des entreprises un effort considérable de recherche et de commercialisation. Seules, de grandes entreprises, disposant de capitaux importants peuvent répondre à de telles exigences. Il s'en est suivi un mouvement de concentration en Europe au cours des dernières années.

La concurrence de l'industrie photographique japonaise constitue un autre motif de préoccupation pour les entreprises européennes.

Exceptionnellement dynamique, avec un taux de croissance supérieur à celui de n'importe quel autre pays, cette industrie exporte une grande partie de sa production, dont une partie non négligeable est destinée au marché européen.

2. L'avenir de l'industrie photographique.

L'amélioration constante du niveau de vie, la réduction du nombre d'heures de travail, le goût des voyages ont pour conséquence une augmentation des dépenses consacrées aux loisirs.

Jusqu'à présent, la part des dépenses-loisirs orientée vers les produits photographiques et cinématographiques reste relativement faible, mais l'on s'accorde à dire qu'elle croîtra rapidement dans les prochaines années.

La tendance vers des pratiques photographiques simplifiées a stimulé les ventes d'appareils du type "rapid" ou "instantatic", des caméras super 8 et du système Polaroid à développement quasi instantané.

Par l'amélioration de la qualité des films en couleur, la prédominance de ceux-ci sur les produits en noir et blanc s'est affirmée chaque année davantage.

Si l'avenir reste prometteur dans le domaine des produits "amateur", il semble toutefois que ce soit dans le secteur professionnel que les perspectives s'annoncent les plus favorables.

La diffusion accélérée de l'information ainsi que la tendance marquée à la rationalisation des travaux administratifs, stimulent sans aucun doute de nouvelles recherches dans le domaine des équipements pour le microfilm, la copie de bureau et la reproduction de divers types de documents.

Hôpitaux et cliniques recourent de plus en plus souvent à des techniques relevant de l'industrie cinématographique (radiographie et cinéradiographie).

Dans le vaste secteur de l'imprimerie et de la publicité, la production s'accroît à un rythme accéléré.

En même temps, une place plus grande est réservée aux illustrations en noir et blanc et en couleurs, créant ainsi des débouchés très importants pour les films graphiques.

L'industrie cinématographique et la télévision continueront à être une source de débouchés non négligeable pour les produits photo-sensibles en noir et blanc et en couleurs.

Enfin, les techniques audio-visuelles trouveront d'année en année des applications plus poussées.

En résumé, pour la plupart des branches de cette industrie, il faut s'attendre à un développement relativement rapide du chiffre d'affaires au cours des prochaines années que l'on peut in globo situer aux environs de 10 % l'an.

°

°

°

STRUCTURE DU SECTEUR

La période considérée est caractérisée par une évolution particulière de la structure de l'industrie photographique en Belgique.

Un groupe important du secteur des produits photographiques, est constitué notamment par une société belge et une société allemande.

En l'absence d'une législation permettant la fusion au sein de la Communauté Economique Européenne, ces deux sociétés se sont transformées en sociétés holdings.

L'unification économique s'est réalisée par la cession par les deux sociétés, de leur activité industrielle à deux entreprises nouvellement créées dont elles contrôlent le capital dans une proportion égale, soit 50 %, et dont les organes dirigeants sont composés des mêmes personnes sur une base paritaire.

°

°

°

ORIGINE ET EVOLUTION DU SECTEUR

La société anonyme initiale de droit belge qui représente le secteur a été constituée le 4 décembre 1920.

Au départ, le capital était de 1 million de francs porté à 10 puis à 15 millions en 1924, à 25 millions, en 1926 à 35 millions, en 1929 à 60 millions; ensuite à 97 millions puis à 100 millions. En 1937, le capital est de 170 millions; en 1947, il atteint 161 millions et 600 millions en 1949.

En 1961, la société a porté son capital à 1.500 millions puis à 1.620 millions et à 2.000 millions en 1965.

A cette époque, la société dispose d'un centre d'exportation et de deux centres annexes en Belgique, et exploite deux usines à l'étranger.

Elle contrôle en outre un certain nombre de filiales de conditionnement et de vente et fabrique une gamme complète de produits photosensibles, destinés aussi bien à la photographie scientifique et professionnelle qu'à la photographie "amateur".

En 1965, la société est spécialisée dans la photographie professionnelle et les produits "amateur" ne représentent qu'environ 5 % du volume de la production.

o

o

o

CARACTERISTIQUES DU GROUPE BELGE

1. La nouvelle association devient effective le 1er juillet 1964. L'intégration industrielle et commerciale est réalisée à partir des bases suivantes :
 - l'activité industrielle est reprise par deux sociétés, l'une belge et l'autre allemande,
 - les sociétés mères deviennent ainsi des sociétés de participation avec chacune 50 % d'intérêt dans les sociétés d'exploitation.
2. Dans la fusion, la concentration des fabrications s'opère progressivement dans la direction suivante : développement en Belgique de la fabrication des produits photo-sensibles à usages techniques et professionnels.
3. Cette fusion est réalisée notamment dans le but de rationaliser les activités et de promouvoir la recherche scientifique face à la concurrence étrangère.

Sur le plan professionnel, le groupe figure aujourd'hui au second rang des producteurs mondiaux du secteur. Il contrôle environ 15 % de cette industrie dans le monde et est représenté dans 141 pays. Outre ses installations dans le Marché Commun, il dispose de plusieurs usines à l'étranger.

Les effets de la fusion se sont fait_s sentir très rapidement sous deux aspects :

1. Rationalisation des activités

- La fusion des réseaux commerciaux individuels entraîne des économies de frais de vente;
- La production est concentrée par produit en un seul endroit et sous une même marque. Certaines méthodes de fabrication seront améliorées;
- Les efforts de recherche sont mis en commun. Ce budget représente environ 5 % du chiffre d'affaires par an;
- Le nouveau groupe requiert sur le plan européen une dimension susceptible de lutter efficacement avec la concurrence.

2. Droits des actionnaires

Il faut noter ici que la structure du capital du holding n'est pas modifiée par la fusion et que les modalités antérieures de répartition des bénéfices annuels réalisés restent invariables.

°

°

°

AVANTAGES DE LA FUSION

La fusion élimine tout travail en double. Une nouvelle répartition des tâches double la capacité de recherche, puisque, dans ce domaine, l'effort financier global du groupe n'est pas amoindri.

Il n'est pas seulement possible d'étendre les domaines existants; des activités entièrement nouvelles sont également entreprises dont les premiers résultats se font sentir pendant la période de l'étude.

Le patrimoine en savoir technique, en expérience, et en ingrédients est presque doublé alors que les brevets des sociétés affiliées ne se gênent plus mutuellement.

Dans pratiquement tous les départements de la production, la fusion amène un échange complet des connaissances techniques dont les conséquences sont très favorables aussi bien dans le domaine du prix de revient que celui de la qualité.

Les efforts visant à limiter la fabrication d'un type donné en un endroit donné, ou en un nombre limité d'endroits, conduisent à une diminution des séries de fabrication, mais aussi à une augmentation du volume de ces séries.

L'uniformisation de la planification à long terme et une étude plus critique des investissements sont une conséquence naturelle de la collaboration.

Dans le domaine de la vente, les avantages de la fusion sont évidents puisque la collaboration a remplacé une concurrence serrée.

La fusion permet enfin la rationalisation de l'appareil de vente à l'extérieur, qu'il s'agisse du personnel, des bâtiments ou de l'équipement.

En résumé, les résultats des sociétés d'exploitation se développent favorablement, d'une part par l'importante élévation du chiffre d'affaires, d'autre part, par les efforts entrepris pour garder, grâce à la rationalisation, les prix de revient sous contrôle; le prix plus intéressant de l'argent métal apporte également une amélioration des résultats.

Par contre, la réévaluation du Mark allemand, la dévaluation du franc français et les taux d'intérêt élevés exercent une influence défavorable sur la marge des bénéfices.

Conclusion :

En fonction de l'intégration complète des diverses unités de production, il est bien entendu très difficile d'isoler les chiffres qui caractérisent l'unité de production située en Belgique.

C'est pourquoi dans certains cas, nous avons dû recourir à des estimations.

o

o

o

EXAMEN DES VARIABLES

REMARQUE GENERALE

Les chiffres qui ont pour objet les variables étudiées appellent quelques remarques :

- l'exercice 1964 comporte 6 mois de l'ancienne activité et 6 mois de la nouvelle fonction de holding. C'est pourquoi, les résultats des exercices 1965 et 1966 ne sont pas comparables à ceux de l'exercice 1964;
- le passage progressif de l'exploitation au contrôle d'intérêts marque la structure des résultats.

PERSONNES OCCUPEES

L'évolution de l'effectif de l'unité de production est la suivante comparée à celle du groupe. Elle représente environ 30 % du total.

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Unité belge	8.500	8.500	8.500	8.500	9.200	9.200	9.200	9.200
Groupe	-	-	11.900	30.000	30.100	29.000	28.000	31.500

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES

Nous ne disposons pas de données précises concernant le montant des rémunérations salariales brutes.

Cependant, les principaux éléments du prix de revient sont constitués par le coût de la main d'oeuvre et par celui du métal argent, utilisé comme matière première principale.

Compte tenu de la répartition probable entre personnel "ouvriers" et "employés" et du coût unitaire moyen estimé pour chacune de ces catégories, on peut situer à environ 40 % du chiffre d'affaires, la charge que constitue le coût de la main d'oeuvre.

REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES (millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
2.300	2.500	2.700	3.200	3.400	3.600	3.700	3.800

Le montant des rémunérations salariales brutes constitue une estimation raisonnable car il correspond au coût salarial moyen d'une unité d'effectif.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Il convient de signaler que la fusion intervenue a entraîné des modifications telles que les chiffres disponibles ne peuvent pas toujours se comparer à ceux des exercices précédents.

Pour la période considérée, le chiffre d'affaires est le suivant :

CHIFFRE D'AFFAIRES (millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
5.753	6.108	6.775	7.968,1	8.453,8	8.847,3	9.278,9	+9.500*

(*) estimation.

L'accroissement du chiffre d'affaires correspond à une progression aux taux cumulatif moyen de 5,2 %.

Ce taux d'accroissement peut cependant être considéré comme relativement décevant par rapport à celui des grandes entreprises concurrentes sur le marché et il semble en outre que le taux de progression devrait atteindre au moins 8 % pour permettre le maintien du bénéfice net à un niveau constant.

Il faut noter également que l'accroissement du chiffre d'affaires se fait particulièrement à l'exportation, ce qui, conjugué à un accroissement très important des importations, a pour résultat une diminution de la part du marché national.

°

°

°

PART DU MARCHÉ NATIONAL (millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Chiffre d'affaires	5.800	6.100	6.775	7.968	8.453	8.847	9.278	9.500
- Export	3.478	3.562	4.084	4.356	4.519	4.985	5.381	6.054
TOTAL	2.322	2.538	2.691	3.612	3.924	3.862	3.897	3.446
+ Import	392	427	453	716	718	856	1.151	1.333
TOTAL	2.714	2.968	3.144	4.328	4.642	4.718	5.048	4.779
± % du Marché	85,5	85,5	85,5	83,0	84,5	92,4	77,1	72,1

Il ne faut donc pas sous-estimer la pression croissante de la concurrence dont la part sur le marché belge est passée de ± 15 % à ± 30 % de 1962 à 1969.

C'est pourquoi il est intéressant de se pencher sur la concurrence du secteur.

Actuellement, le marché européen est dominé par 4 groupes dont deux ne sont pas européens, et qui réalisent des chiffres d'affaires très importants. Le groupe dont fait partie l'unité de production belge figure parmi les 4 groupes précités.

La comparaison des chiffres d'affaires en 1969 donne une idée de l'importance de ces groupes :

	1969
Groupe I	137,0(*)
Groupe II	80,6
Groupe III	35,0
Groupe IV	22,0

(*) milliards de francs

RESULTATS NETS (millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
398,5	423,0	434,49	317,11	343,67	343,63	333,63	375,08

Les résultats ci-dessus sont enregistrés par le holding.

Cependant, l'examen des chiffres comparables avec le produit de l'exploitation de la société, telle qu'elle fonctionnait, montre que les résultats ont progressés, malgré les difficultés inhérentes à toute intégration de sociétés, et l'accroissement des charges d'exploitation durant cette période.

CASH FLOW (millions de francs)

	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Ben. disponible	705,0	536,5	513,2	513,2	513,2	434,6
Amortissements	270,5	219,4	169,6	169,6	100,9	62,5
Ben. Net	434,4	317,1	343,6	343,6	333,7	375,0
Ben. distribué	189,5	227,4	323,5	232,5	232,5	258,4

Il faut noter que les changements intervenus dans la structure de la société et dans la présentation des bilans rendent les comparaisons difficiles pour les années antérieures.

Cependant, nous constatons une lente mais régulière régression des marges bénéficiaires brutes et nettes de 1964 à 1968.

	1964	1965	1966	1967	1968
Résultats d'exploitation	14,0	14,1	13,6	13,5	12,3
avant Amort. (= % C.A.)					
Bénéfice net (= % C.A.)	6,4	5,9	5,7	5,0	3,9

Les facteurs qui affectent les résultats sont divers : l'accroissement excessif des charges sociales et salariales, la conjugaison de la hausse du prix du métal-argent et de la dévaluation de la livre et d'autres monnaies.

On peut cependant estimer que les efforts de rationalisation dans l'organisation, la production et la distribution et les économies réalisées par la création d'unités de fabrication ne nécessitant plus l'usage de l'argent en tant que matière première, devraient permettre une amélioration des marges bénéficiaires de la société.

En outre, la rationalisation effectuée et l'extension de capacité se traduisent par une diminution du coût de fabrication de certains produits.

RECHERCHE SCIENTIFIQUE

Outre l'analyse des variables traditionnelles, il est nécessaire d'examiner l'importance des sommes consacrées à la recherche scientifique, qui joue un rôle très important dans le secteur.

On peut dire que l'entreprise consacre annuellement environ 5 % de son chiffre d'affaires à la recherche, soit :

	1965	1966	1967	1968	1969
% C.A.	5,2	5,7	5,9	6,0	5,5
Montant en millions de francs	414,3	481,8	521,9	556,6	522,5

CAPITAUX PROPRES (millions de francs)

La structure financière de la société manifeste une solidité croissante, tel qu'il apparaît au tableau ci-dessous :

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
2.561,7	2.832,9	3.265,85	3.355,51	3.466,69	3.577,82	3.679,04	3.795,69

INVESTISSEMENTS BRUTS (millions de francs)

L'unité exploitante belge a mis au point un programme d'investissements dont l'incidence financière se fera prochainement sentir. Ce programme indépendant de celui de l'unité exploitante étrangère comprend des installations en vue de la construction de films polyester et l'acquisition de machines rapides d'enroulage. Par contre, depuis la fusion, les investissements communs ont porté sur l'accroissement des capacités de production de film support et de papier photographique, sur l'extension du réseau commercial et des laboratoires de recherche. Enfin, une unité pilote de fabrication de films sur bain d'argent a été mise en marche récemment.

Il faut également noter que les investissements bruts, sont amortis d'une manière importante :

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
Investissements bruts	2.723	3.066	3.179	3.169	3.158	3.144	3.143	3.126
Amortissements	1.819	2.125	2.395	2.585	2.739	2.854	2.941	2.978
% Amortissements	± 66%	± 69%	± 76%	± 82%	± 86%	± 90%	± 94%	± 95%

INVESTISSEMENTS NETS

Les investissements nets accusent une régression très sensible.

Cela n'est pas dû à une diminution du programme d'investissements de la société, mais à la modification fondamentale intervenue dans la nature de l'activité.

Hormis l'achèvement de travaux entamés ultérieurement, depuis la fusion, les investissements sont effectués directement par les sociétés exploitantes.

INVESTISSEMENTS NETS (millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
904,3	940,9	783,75	583,91	419,64	290,20	202,89	148,19

COURS DES ACTIONS

Il faut enfin examiner la situation du cours des actions de la société.

Après avoir atteint un sommet de 3.217 F. en 1962, le cours de l'action a régressé au cours le plus bas de 1.166 F. en 1966.

On peut justifier cette baisse de multiples façons :

- l'importance des ventes d'origine américaines,
- la tendance boursière fondamentalement mauvaise à Bruxelles à cette époque,
- la crainte d'une réduction des marges bénéficiaires de la Société.

Actuellement, le mouvement de hausse a porté le cours à 1.894 F. en 1969.

Ce niveau paraît refléter de façon objective les incertitudes que présente l'évolution future du prix de l'argent métal et l'ampleur difficilement prévisible de la concurrence au cours des prochaines années.

CONCLUSIONS - PERSPECTIVES D'EXPANSION

Dès 1970, le chiffre d'affaires a suivi une courbe ascendante et à plus long terme, la société bénéficiera de l'expansion de l'industrie photographique. Cependant, les incertitudes dans ce domaine sont liées au risque non négligeable d'une concurrence accrue des grands producteurs américains et japonais. On peut espérer une hausse du chiffre d'affaires d'environ 10 % l'an parallèle à celle de l'industrie photographique.

Il reste cependant difficile de se prononcer sur l'évolution future des marges bénéficiaires qui dépendront des innovations techniques qui seront mises au point en tenant compte des fluctuations du prix de l'argent-métal.

o

o

o

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS TOTALES

DANS LA C.E.E. ET PAR PAYS MEMBRE

DE LA C.E.E.

REMARQUE

Il faut rappeler avant tout que l'origine des chiffres du commerce extérieur est totalement différente de celle des données de l'entreprise analysée.

En effet, ces chiffres tiennent toujours compte de la nature du produit sans considérer la classification statistique du producteur.

En outre, ces données concernent en réalité l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.

Il faut enfin avoir à l'esprit que le négoce pur est repris dans ces statistiques.

°

°

°

STUDIA v.z.w.d.
Rue des Atrébatés, 148,
1040 BRUXELLES

Réf. 2.20.134.03
P 040/325

COMMISSION DES COMMUNAUTES
EUROPEENNES,
Direction Générale de la
Concurrence,
Rue de la Loi, 200,
1040 BRUXELLES.

L'EVOLUTION DE LA CONCENTRATION
DANS LE GROUPE SECTORIEL 313.5 N.I.C.E.
FABRICATION DE PRODUITS D'ENTRETIEN

Bruxelles, Septembre 1973.

J. HALLET,
Economiste.

S O M M A I R E

PORTEE DE L'ETUDE	p. 3.
DEFINITION DES INDICES DE CONCENTRATION	p. 4 - 6: omissis.....
DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE	p. 7.
Difficultés de documentation sectorielle	p. 7.
Difficultés de documentation individuelle	p. 10.
RESULTATS OBTENUS:	p. 12 - 27: omissis.....
DEFINITION DE LA BRANCHE	p. 28.
ENTREPRISES DU SOUS-SECTEUR	p. 30.
EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES ENTREPRISES	p. 31.
ANALYSE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES	p. 33.
PART ABSOLUE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES	p. 34.
PERSONNES OCCUPEES	p. 35.
REMUNERATIONS SALARIALES BRUTES	p. 37.
CHIFFRE D'AFFAIRES	p. 39.
RESULTATS NETS	p. 40.
CASH-FLOW	p. 42.
INVESTISSEMENTS BRUTS	p. 44.
CAPITAUX PROPRES	p. 46.
PART RELATIVE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES	p. 48.
IMPORTATIONS - EXPORTATIONS TOTALES ET DANS LA C.E.E.	p. 57.

*

* *

PORTEE DE L'ETUDE

Cette étude a pour objet l'analyse quantitative de l'évolution de la concentration industrielle et de ses effets de 1962 à 1969 en Belgique dans le sous-secteur suivant du

GROUPE SECTORIEL 31. N.I.C.E. INDUSTRIE CHIMIQUE

313.5 Fabrication de produits d'entretien.

o

o o

DIFFICULTES DOCUMENTAIRES EN COURS D'ETUDE

Les difficultés rencontrées en cours d'étude sont de deux natures :

Difficultés de documentation sectorielle

A. Classification N.I.C.E.

La classification N.I.C.E. adoptée par la Communauté Européenne n'est appliquée dans aucune classification statistique belge ni internationale.

On réussit cependant par recoupement et regroupement des données existantes à couvrir le plus fidèlement possible les secteurs et sous-secteurs de la classification N.I.C.E., tant pour les statistiques d'emploi, de production, d'investissement que pour celles du commerce extérieur.

B. Renseignements statistiques.

- Les renseignements statistiques disponibles actuellement en Belgique sont nettement insuffisants au niveau du sous-secteur, de l'entreprise individuelle, et à plus forte raison au niveau de l'unité d'activité économique des sous-secteurs retenus.
- Les statistiques sont beaucoup moins détaillées que celles d'autres pays de la Communauté pour des raisons budgétaires et confidentielles.
Les statistiques sectorielles globales ne sont disponibles qu'à partir de 1965.

Certains renseignements sont indisponibles eu égard au respect du secret statistique.

Le petit nombre d'entreprises et leur faible répartition par classes d'importance font apparaître aisément une "personnalisation" des chiffres publiés. C'est pourquoi, les données économiques sont globalisées.

- Les sources de renseignements complémentaires officielles ou non - groupements professionnels, études bancaires, instituts de recherche - sont rares car la forme juridique de la majorité des entreprises n'impose pas de publication légale et les moyens financiers manquent pour entreprendre de telles études.

Dans ces conditions, nous disposons d'informations fragmentaires, contradictoires, souvent incomplètes sur base de statistiques :

- inexistantes : le sous-secteur n'est pas recensé de manière individuelle avant 1965.
- en cours d'élaboration : certains chiffres de 1969 ne sont pas encore communiqués.
- incomparables : en fonction de leur évolution : questionnaires, regroupement, bases de calculs modifiés avant et après 1965.
- incomplètes car elles ne tiennent compte que des entreprises ayant une dimension minimale (+ 5 ouvriers - I.N.S.) (x).

(x) Institut National de Statistiques.

C. Données économiques et financières

Certaines données sont fournies globalement par sous-secteur :

Citons :

- l'effectif,
- les dépenses de personnel,
- la valeur de production nette,
- le montant des investissements.

D'autres données par secteur n'existent que pour les Sociétés Anonymes.

Elles ont pour objet :

- le capital social libéré,
- les réserves constituées,
- les emprunts obligataires contractés,
- les bénéfices nets déclarés,
- les dividendes payés.

Remarque sur les estimations.

Les difficultés rencontrées pour recueillir les données ont nécessité des estimations.

1. Données sectorielles.

Pour certaines activités, les données de 1969 n'étaient pas encore accessibles au moment de cette étude. Les estimations ont donc été réalisées sur base de la tendance de la période considérée.

En ce qui concerne les variables qui ne font l'objet d'aucun recensement au niveau de l'activité, tels que le cash-flow, le résultat net, les capitaux propres, leur estimation sur la base des informations disponibles est justifiée dans chaque cas.

2. Données individuelles.

Les données individuelles ont fait l'objet d'une estimation chaque fois que nous n'avons pu disposer d'un assez grand nombre de chiffres individuels réels.

Difficultés de documentation individuelle

A. Des informations ayant pour objet de rechercher la part des premières entreprises sur le marché sont disponibles pour certaines entreprises.

Ce n'est pas le cas pour toutes. La structure des entreprises est souvent trop petite pour fournir les données nécessaires.

B. Le nombre d'entreprises est également très restreint.

C. L'activité économique de ces entreprises est le plus souvent complexe, c'est-à-dire qu'elle couvre plusieurs sous-secteurs en fonction des circonstances économiques (conjoncture, marché).

D. Les informations à recueillir ont un caractère confidentiel pour les entreprises qui craignent tout normalement que les renseignements soient utilisés à mauvais escient.

o

o o

pages 12 - 27: omissis

DEFINITION DE LA BRANCHE

Il est très difficile de définir le sous-secteur des produits d'entretien en Belgique pour plusieurs raisons.

Les statistiques sectorielles globales ne sont disponibles qu'à partir de 1965. Auparavant, elles étaient regroupées dans les produits chimiques en général. Mais cette difficulté n'est pas la plus importante. Il faut noter que la définition statistique permet aux entreprises de se classer dans le sous-secteur de leur choix qui ne dépend pas nécessairement d'une classification basée sur l'importance de la main-d'oeuvre affectée à telle ou telle production.

Dans ces conditions, nous avons adopté la définition suivante pour le sous-secteur :

Groupes de produits.

On peut ainsi envisager les groupes de produits dans lesquels nous retiendrons les articles suivants :

- a) produits pour l'entretien des cuirs et chaussures ;
- b) produits pour l'entretien du bois et des revêtements de sol ;
- c) produits pour l'entretien des métaux divers et fourneaux ;
- d) produits pour l'entretien des vitres et glaces ;
- e) produits divers, dont :
 - produits pour l'entretien des voitures ;
 - détachants, apprêts et teintures ménagères ;
 - produits de récurage et détartrants ;

Articles faisant l'objet de l'étude.

- 1) cirages et crèmes pour chaussures ;
- 2) encaustique en pâte, en émulsion et solvants (pour meubles et revêtements de sol) ;
- 3) pâtes et poudres à récurer ;
- 4) autres produits pour vaisselle, carrelages, murs ;
- 5) détacheurs ;
- 6) brillants pour métaux ;
- 7) produits pour nettoyage de glaces et vitres ;
- 8) produits pour le nettoyage de fours ;
- 9) shampoings, produits de lustrage et polissage pour carrosseries d'automobile.

o

o o

ENTREPRISES DU SOUS-SECTEUR

Il est également mal aisé de déterminer le nombre d'entreprises du sous-secteur puisque l'entreprise peut choisir sa rubrique statistique en fonction de ses propres critères.

Nous nous sommes basés sur la classification de l'Institut National de Statistiques pour déterminer le nombre des entreprises qui était de 16 en 1968. Il faut se rappeler que ce chiffre ne reprend pas les entreprises dont le nombre d'ouvriers est inférieur à 5 unités. Dans ces conditions, nous atteindrions probablement le chiffre de 22 entreprises mentionnées par le service de documentation de la C.E.E.

o

o

o

EVOLUTION DE LA STRUCTURE DES ENTREPRISES

La période considéré - 1962 à 1969 - est caractérisée par des faits principaux :

1. d'une part, la réalisation d'une fusion qui se manifeste particulièrement dans les moyens disponibles et les résultats (1966-1967) ;
2. la part toujours plus grande prise par les entreprises les plus importantes, qui disposent de moyens toujours plus puissants.

Il faut cependant noter qu'un certain nombre de grosses entreprises, qui ne sont pas répertoriées aujourd'hui dans le sous-secteur des produits d'entretien, même si éventuellement la part de la main d'oeuvre consacrée à la fabrication de ces produits dépasse 50 % de l'effectif total, s'intéressent de plus en plus à ce débouché et disposent de possibilités de commercialisation de loin supérieures.

o

o o

ANALYSE DES ENTREPRISES LES

PLUS IMPORTANTES.

ANALYSE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES

Cette analyse a pour but de rechercher la part absolue et relative des entreprises les plus importantes du sous-secteur.

Puisque le sous-secteur n'est constitué que d'une quinzaine d'entreprises dont les trois à quatre premières représentent environ 80 % du sous-secteur, nous avons recherché la part des deux et cinq premières entreprises du sous-secteur suivant les variables :

- personnes occupées,
- rémunérations salariales brutes,
- chiffre d'affaires,
- résultats nets,
- cash flow,
- capitaux propres,
- investissements bruts.

o

o o

PART ABSOLUE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES

Les tableaux qui suivent ont pour objet de mettre en évidence non seulement l'évolution de la part absolue prise par les entreprises les plus importantes du sous-secteur, mais également la variation de la position individuelle de chaque entreprise par rapport aux autres.

De même que pour d'autres sous-secteurs, les données globales de plusieurs variables ne sont pas encore disponibles. Elles ont fait l'objet d'une estimation raisonnée.

Dans le cas des variables financières, nous constatons également l'existence de valeurs négatives.

o

o

o

PERSONNES OCCUPEES

Mode d'estimation

De 1962 à 1964, nous ne disposons pas de données sectorielles propres à la section des produits d'entretien, à l'exclusion du chiffre d'affaires.

Notre estimation est donc basée sur la tendance des chiffres disponibles à partir de 1965.

o
o o

La valeur globale de la production des produits d'entretien qui comprend les cirages et les crèmes pour chaussures, les encaustiques, les brillants pour métaux, les produits pour voitures et les produits détacheurs et apprêts ménagers représente un chiffre d'affaires d'environ un demi milliard de francs.

Pour connaître la consommation des produits d'entretien en Belgique, il faut tenir compte des importations, qui pour ce secteur, représentent globalement 50 % du marché.

o

o o

RESULTATS NETS

ESTIMATION DU SOUS-SECTEUR

Il n'existe pas de données précises à ce sujet, mais il est possible d'estimer au mieux le montant des résultats nets de diverses manières.

Chiffre d'affaires et résultats nets.

Le rapport $\frac{\text{chiffre d'affaires}}{\text{résultats nets}}$ des 5 premières entreprises

est le suivant :

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
9,0 %	8,4 %	7,9 %	9,5 %	7,2 %	7,3 %	9,8 %	5,7 %

Ce rapport a été appliqué au total du sous-secteur soit :

Résultats nets (Millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
41,00	40,00	40,75	42,50	34,50	32,50	42,00	37,50

RESULTATS NETS								
(Millions de francs)								
	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 12,35	1) 10,01	1) 12,72	1) 16,99	1) 11,96	1) 11,62	1) 16,34	1) 17,24
2	2) 3,60	2) 4,11	2) 4,21	2) 5,25	5) 5,86	2) 11,39	2) 12,64	5) 8,00
TOTAL 1-2	15,95	14,12	16,93	22,24	17,82	23,01	28,98	25,24
3	3) 2,53	3) 3,57	3) 3,85	3) 3,50	2) 4,32	3) 3,50	5) 6,77	3) 3,50
4	4) 0,50	4) 0,86	5) 0,57	4) 0,98	3) 3,50	5) 2,59	3) 3,50	2) 1,51
5	5) 0,50	5) 0,53	4) -0,40	5) 0,55	4) 0,19	4) 0,42	4) 3,41	4) 0,60
I BEN. NET	19,48	19,08	21,35	22,27	25,83	29,52	42,66	30,85
I PERTE	-	-	0,40	-	-	-	-	-
II TOTAL 1-5	19,48	19,08	20,95	27,27	25,83	29,52	42,66	30,85
IV SOLDE DES ENTREPRISES	21,52	20,92	19,80	15,23	8,73	2,98	4,84	6,65
V TOTAL DU SOUS-SECTEUR	41,00 =====	40,00 =====	40,75 =====	42,50 =====	34,50 =====	32,50 =====	47,50 =====	37,50 =====
VI BEN. NET TOTAL (I+IV)	41,00	40,00	41,15	42,50	34,50	32,50	47,50	37,50

ESTIMATION DU CASH FLOW

Pour l'estimation de cette variable, au niveau du sous-secteur, nous nous sommes basés sur les entreprises n° 3 et 4. En effet, sur base des entreprises les plus importantes, c'est-à-dire les entreprises 1 et 2, l'estimation aurait été surfaite car ces entreprises ont un cash flow beaucoup plus élevé que la moyenne des entreprises.

Le rapport $\frac{\text{cash flow}}{\text{résultats nets}}$ pour les entreprises 3 et 4 est le suivant :

Entreprises	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
N° 3	6,6	3,1	3,7	6,1	5,1	4,4	4,6	6,0
N° 4	10,0	7,0	11,0	5,2	12,7	14,5	2,7	11,0
Moyenne	8,3	5,0	6,8	5,7	8,9	9,4	3,7	8,5

Ce rapport a été appliqué au total des résultats nets du sous-secteur.

Cash Flow du sous-secteur

(Millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
340,0	199,9	270,0	240,0	310,0	308,0	175,0	320,0

INVESTISSEMENTS BRUTS

ESTIMATION

Cette estimation est basée sur les données de la variable "résultats nets".

o
o o

INVESTISSEMENTS BRUTS

(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
1	1) 1,47	1) 6,64	1) 15,89	3) 11,39	3) 25,67	3) 25,67	3) 11,40	3) 11,40 (*)
2	2) 0,75	4) 0,88	3) 2,74	5) 7,10	5) 1,65	5) 3,78	5) 7,93	5) 9,34
TOTAL 1-2	2,22	7,52	18,63	18,49	27,32	29,45	19,33	20,74
3	3) 0,40 (*)	3) 0,41	5) 0,62	1) 3,79	4) 0,66	2) 0,15 (*)	2) 0,15 (*)	1) 6,45
4	4) 0,17	2) 0,14	4) 0,27	4) 0,42	2) 0,15 (*)	4) 0,02	4) -0,33	4) 0,33
5	5) -0,05	5) 0,14	2) 0,15 (*)	2) 0,15 (*)	1) -3,50	1) 13,50 (*)	1) 13,50 (*)	2) 0,15 (*)
I INV.NETS (1-5)	2,79	8,21	19,67	22,85	28,13	29,62	19,48	27,67
II VALEUR NEG.	0,05	-	-	-	3,50	13,50	13,50	-
III TOTAL 1-5	2,74	8,21	19,67	22,85	24,63	16,12	5,95	27,67
IV SOLDE DES ENTREPRISES	4,36	8,79	19,33	12,15	8,37	1,88	0,15	6,33
V TOTAL DU SOUS-SECTEUR	7,10 =====	17,00 =====	39,00 =====	35,00 =====	33,00 =====	18,00 =====	6,10 =====	34,00 =====
IV INV.NETS TOTAUX	7,15	17,00	39,00	35,00	36,50	31,50	19,63	34,00

*) Estimation.

CAPITAUX PROPRES

L'estimation des capitaux propres du sous-secteur a été faite de la manière suivante : en se basant sur le rapport capitaux propres / chiffre d'affaires des entreprises les plus importantes

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
130 %	128 %	93 %	86 %	74 %	123 %	108 %	97 %

Les résultats sont les suivants :

Capitaux propres
(Millions de francs)

1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
590,0	620,0	475,0	380,0	340,0	530,0	520,0	620,0

PART RELATIVE DES ENTREPRISES LES PLUS IMPORTANTES

Les tableaux suivants ont pour objet de mettre en évidence l'évolution de la part relative des entreprises par ordre d'importance.

Les résultats sont obtenus sur base de renseignements disponibles en valeur absolue.

o
o o

IMPORTATIONS - EXPORTATIONS

TOTALES ET DANS LA C.E.E.

REMARQUE PREALABLE

Il apparait une divergence entre le chiffre d'affaires du secteur et ceux du commerce extérieur.

Cette divergence se justifie pour plusieurs raisons :

1. Il existe un nombre d'entreprises qui ne relèvent pas du secteur des produits d'entretien bien que leur commerce à l'exportation soit répertorié dans la rubrique "produits d'entretien" de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise.
2. En outre, les statistiques de l'U.E.B.L. tiennent compte des chiffres spécifiques au Grand Duché de Luxembourg.
3. Enfin, ces statistiques contiennent également les chiffres du négoce proprement dit.

C'est pourquoi nous donnons ci-après

- les montants des livraisons à l'étranger des entreprises du secteur que l'on peut assimiler à l'exportation.
Les chiffres correspondants ne sont pas disponibles à l'importation.
- le montant total du commerce extérieur de l'U.E.B.L.

o

o o

LIVRAISONS A L'EXPORTATION(Millions de francs)

1962(1)	1963(1)	1964(1)	1965	1966	1967	1968	1969(2)
100,0	100,0	100,0	110,0	100,0	100,0	123,3	125,0

(1) Estimation ; statistiques inexistantes pour le secteur.

(2) Estimation; chiffres indisponibles actuellement.

IMPORTATIONS

(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
FRANCE	40.300	45.120	56.923	75.762	104.807	160.477	184.514	181.028
PAYS-BAS	104.197	111.242	139.789	155.349	167.747	204.459	238.189	299.172
ALLEMAGNE OCCIDENT.	135.992	162.102	189.561	217.016	261.697	290.454	370.195	541.334
ITALIE	1.644	2.314	3.146	4.085	5.561	7.389	12.659	13.266
TOTAL C.E.E.	282.133	320.778	389.419	452.212	539.812	662.779	805.557	1034.800
AUTRES PAYS	104.279	137.698	143.318	176.763	184.082	167.764	225.851	277.673
TOTAL MONDIAL	386.412	458.476	532.737	628.975	723.894	830.543	1031.408	1312.473
C.E.E. TOTAL MONDIAL	73,01	69,96	73,09	71,89	74,57	79,80	78,10	78,84

EXPORTATIONS(Millions de francs)

	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969
FRANCE	86.489	105.095	121.321	146.224	223.017	245.288	322.022	381.569
PAYS-BAS	220.654	351.581	319.652	370.715	361.742	540.916	656.351	722.810
ALLEMAGNE OCCIDENT.	97.014	210.095	146.381	199.691	244.845	243.874	116.531	212.828
ITALIE	6.308	20.834	55.927	9.672	11.789	44.090	67.729	98.188
TOTAL C.E.E.	410.465	687.605	643.271	726.302	841.393	1034.168	1162.633	1415.385
AUTRES PAYS	97.084	117.607	129.193	142.048	155.434	233.036	199.761	263.116
TOTAL MONDIAL	507.549	805.212	772.464	868.350	996.827	1267.204	1362.394	1678.501
C.E.E. TOTAL MONDIAL	80,87	85,39	83,27	83,64	84,40	81,61	85,33	84,32